

GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP)

Les arguments en faveur d'un projet d'envergure

P3



ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE (APN)

Le projet de loi sur les partis politiques en débat

P3

MOYEN-ORIENT

**Tollé après les propos de
l'ambassadeur américain en Israël**

P11

RAMADHAN 2026

**L'ONAB propose du poulet
congelé à 330 DA/kg**

P2

ASSURANCE
CONTRE
LES RISQUES
AGRICILESLa CNMA donne
la priorité à la
céréaliculture

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a mis au point un nouveau dispositif assurantiel pour l'activité agricole, dédié à la couverture des risques majeurs liés aux changements climatiques, principalement la sécheresse, a indiqué le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, précisant que ce mécanisme est conçu pour couvrir, dans sa première phase, la filière céréalière. Dans une déclaration à l'APS, M. Benhabiles a fait savoir que ce nouveau dispositif, qui entre dans le cadre des orientations stratégiques du secteur agricole national, vise à créer un système intégré pour accompagner l'agriculteur, en assurant « les risques majeurs liés aux changements climatiques, en particulier le déficit pluviométrique à l'origine de la sécheresse ». Il a ajouté que « ses principaux éléments ont été finalisés au début de l'année 2026 ».

Le même responsable a souligné que ce nouveau produit assurantiel « longtemps attendu », sera destiné « dans sa première phase, à assurer la filière céréalière dans toutes ses variétés, étant considérée comme une priorité nationale dans le cadre de la préservation de la sécurité alimentaire ». Il a assuré la totale disponibilité de la CNMA à accompagner la mise en œuvre de ce mécanisme « dès la finalisation du processus réglementaire mené par les autorités compétentes, notamment le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et celui des Finances, ce qui permettra de lancer cet important produit et offrir à l'agriculteur algérien la tranquillité nécessaire pour faire face aux aléas naturels et assurer la pérennité de la production agricole ».

Par ailleurs, le même responsable a abordé les principaux résultats de la CNMA 2025, soulignant qu'elle a connu « une transformation qualitative des performances, avec une progression du chiffre d'affaires de plus de 12 % par rapport à 2024, soutenu par l'accélération de la transformation digitale et la modernisation des services afin de garantir la transparence et la fluidité des transactions ».

En matière d'indemnisation, « elle a atteint plus de 8,1 milliards de Da durant l'année écoulée », a indiqué le DG, affirmant que la réduction des délais de remboursement dans les différentes branches d'assurance a permis aux assurés de rétablir rapidement leur équilibre financier et productif.

Concernant les principaux axes de développement pour l'année 2026, M. Benhabiles a fait savoir que la CNMA travaille à moderniser les produits d'assurance, en développant des produits couvrant les risques climatiques majeurs, tout en poursuivant le travail de proximité pour consolider le principe d'intégration des services assurantiels avec les expertises techniques et les campagnes de sensibilisation préventive. De plus, un package de micro-assurance est en cours de lancement, selon le premier responsable de la CNMA, précisant qu'il s'agit des solutions d'assurance innovantes peu coûteuses, destinées aux petits agriculteurs et aux startups et aux porteurs de micro-projets, offrant une couverture complète des risques.

R.N

RAMADHAN 2026

L'ONAB propose du poulet congelé
à 330 DA/kg

L'ONAB a procédé au lancement progressif de l'approvisionnement du marché avec ce produit, avec l'injection d'une quantité initiale estimée à 2 000 tonnes, commercialisée progressivement à travers les différents circuits de distribution agréés. L'organisme compte environ 200 points de vente à travers le pays.



L'établissement public d'alimentation du bétail et d'aviculture (ONAB) a annoncé, dans un communiqué, le lancement progressif de l'approvisionnement du marché en poulet congelé au prix de 330 dinars le kilogramme, afin de garantir la disponibilité de ce produit durant le mois de Ramadan et de contribuer à la stabilisation de ses prix, en soutien au pouvoir d'achat des citoyens.

Le communiqué a précisé que cet établissement public a, « en prévision du mois de Ramadan, constitué un stock important de poulet congelé, en application des directives du Groupe des industries agroalimentaires et logistiques « Agrolog » ». Il a ainsi été procédé « au lancement progressif de l'approvisionnement du marché avec ce produit, avec l'injection d'une quantité initiale estimée à 2 000 tonnes, commercialisée progressivement à travers les différents circuits de distribution agréés », avec « un prix fixé à 330 DA le kilogramme ».

Parallèlement à la commercialisation du poulet congelé, l'ONAB assure également la disponibilité quotidienne de poulet frais au niveau de ses points de vente, afin de garantir un approvisionnement régulier et de répondre aux besoins des citoyens tout au long du mois de jeûne.

Dans ce cadre, l'établissement a rappelé, dans son communiqué, l'emplacement de ses points

de vente à Alger, situés à Zéralda (centre), Aïn Benian (centre), Hussein Dey (centre), Dar El Beïda (centre), Bentalha, Sidi Moussa, Bir Touta, Bir Khadem, Chérage ainsi qu'à la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Ses produits sont également disponibles dans les tentes de Ramadan installées au niveau de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes « ONILEV » (Aïn Benian, El Kerrouche-Chérage, Saïd Hamdine-Bir Mourad Raïs, Ruisseau, Kettani, Bab Ezzouar, Rouiba) ainsi qu'au sein de la Société algérienne des foires et exportations « SAFEX ». À travers cette initiative, l'établissement public d'alimentation du bétail et d'aviculture « ONAB » réaffirme son engagement constant à assurer un approvisionnement régulier du marché national, à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à contribuer à la stabilisation des prix des viandes blanches durant le mois de Ramadan, tout en veillant à proposer des produits de haute qualité répondant aux besoins de l'ensemble des citoyens.

Le PDG de l'ONAB, Lamri Hamitouche, a indiqué, dans une déclaration faite à l'APS dimanche 15 février, que son organisme a mis en place un programme spécial pour renforcer l'approvisionnement du marché national en quantités importantes de viandes blanches et

d'œufs, afin de répondre à la demande croissante et garantir la disponibilité des produits sur le marché national durant le mois de Ramadan. Il a précisé que le total des points de vente du groupe devrait dépasser 200 espaces de vente pour assurer un approvisionnement régulier et direct aux citoyens, en viandes blanches et en œufs de consommation tout au long du mois sacré, d'autant plus que le groupe dispose de 139 points de vente permanents répartis à travers plusieurs wilayas du pays.

À Alger, les points de vente de l'ONAB sont notamment situés à Zéralda (centre), Aïn Benian (centre), Hussein Dey (centre), Dar El Beïda (centre), Bentalha, Sidi Moussa, Bir Touta, Bir Khadem, Chérage ainsi qu'à la nouvelle ville de Sidi Abdellah. L'ONAB a signé, en décembre 2025, une convention avec la Fédération nationale des aviculteurs prévoyant la fourniture de poussins de chair âgés d'un jour, au prix de 80 DA/unité, aux aviculteurs inscrits au programme, ainsi que la mise à disposition d'aliments pour volailles à des prix étudiés et compétitifs au niveau des unités de production d'aliments du groupe. Elle inclut également le rachat du poulet vivant à 280 DA/kg, garantissant ainsi la stabilité des revenus des aviculteurs et les incitant à poursuivre leur activité.

Synthèse : A.C

CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS D'AIDE AUX PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Le décret exécutif relatif publié au Journal officiel

Le décret exécutif fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements d'aide par le travail, au profit des personnes aux besoins spécifiques, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO). Il s'agit du décret exécutif n° 26-99 du 31 janvier 2026, publié en vertu de la loi n° 25-01 du 20 février 2025, relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques, notamment son article 31, qui stipule que les établissements d'aide par le travail ont pour objectif de « qualifier et de former » ces dernières, de leur apporter un soutien éducatif, social, médical et psychologique et de développer leurs

compétences, chacune en fonction de ses capacités mentales, physiques et sensorielles ».

Ceci, est-il expliqué, afin de « leur permettre d'atteindre la plus grande autonomie et d'acquiescer une qualification professionnelle pour un travail ou une activité adaptée ». Les établissements en question sont, notamment, le centre d'aide par le travail et la ferme pédagogique. Ces centres sont créés par le ministère chargé de la solidarité nationale ainsi que les associations à caractère humanitaire et social, régulièrement constituées, notamment celles activant dans le domaine du handicap. Le centre d'aide par le travail est « un établissement de tra-

vail protégé, chargé d'accueillir des personnes ayant des besoins spécifiques adultes âgées de 18 ans, au moins, dont les capacités ne permettent pas de travailler dans un milieu de travail ordinaire et protégé, et ayant besoin de soutien médico-social, éducatif et psychologique ». A ce titre, il est chargé, entre autres, de veiller à l'aménagement et aux conditions de travail, en fonction de la nature de l'handicap, notamment à travers l'adaptation des postes de travail et l'équipement spécifique, d'assurer une formation adaptée aux bénéficiaires, d'encourager le développement de leur autonomie au travail, d'organiser et d'encadrer les activités de production et de sous-trai-

tance.

La ferme pédagogique, établissement de travail protégé également, est chargée d'accueillir des personnes à autonomie réduite, âgées de 18 ans, au moins, ne pouvant accéder à une formation professionnelle adaptée et inaptes à exercer un travail dans les structures de travail ordinaire ou dans un établissement de travail protégé ». A ce titre, elle est chargée d'assurer aux personnes admises « un épanouissement à travers l'exercice des activités en relation avec le domaine de l'agriculture et de l'élevage, de promouvoir l'autonomie et la participation des personnes ayant des besoins spécifiques à la vie sociale ».

R.N

ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE (APN)

Le projet de loi sur les partis politiques en débat

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend ses travaux aujourd'hui avec à l'ordre du jour l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques ainsi que du projet de loi sur l'organisation territoriale du pays. La séance de vote sur ces deux textes, ainsi que sur les dispositions en suspens des lois portant criminalisation du colonialisme et code de la route, est fixée au 9 mars.

La séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi sur les partis politiques débutera à 10h00, selon le calendrier établi par le bureau de l'Assemblée. Compte tenu du temps limité imparti, les interventions seront réservées exclusivement aux présidents des groupes parlementaires.

Dans l'après-midi, les travaux se poursuivront avec l'examen du texte modifié et complété de la loi n° 84-09 relative à l'organisation territoriale du pays, déjà adopté et soumis à discussion.

Les débats se poursuivront mardi afin d'achever l'étude du texte, avant d'entendre la réponse du représentant du gouvernement aux préoccupations soulevées par les députés.

Le calendrier parlementaire prévoit l'adoption définitive des deux projets lors d'une séance plénière programmée le lundi 9 mars 2026. Cette séance comprendra également le vote sur les articles restés en suspens dans les lois sur la criminalisation du colonialisme et sur la circulation routière, après la présentation du rapport de la commission paritaire chargée de trancher les divergences entre l'APN et le Conseil de la nation. Le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2023 sera aussi soumis à approbation.

Selon plusieurs sources, le projet de loi sur les partis politiques devrait être adopté sans



difficulté, la discussion étant restreinte aux chefs de groupes avant le vote.

Même le groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP), formation classée dans l'opposition, ne devrait pas s'y opposer. Son vice-président, Ahmed Sadok, a indiqué que son parti votera en faveur du texte.

D'après des sources proches du dossier, cette position s'explique par la prise en compte de plusieurs propositions formulées par le MSP lors des concertations préalables, notamment la limitation à deux mandats consécutifs pour le seul président du parti, sans l'étendre aux autres membres dirigeants.

Seddik. Y

Lutte contre le blanchiment

Une délégation du GAFI attendu à Alger en avril prochain

Une délégation du Groupe d'action financière (GAFI) est attendue en Algérie au mois d'avril prochain pour évaluer l'efficacité des réformes engagées dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, selon des sources médiatiques concordantes. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi du plan d'action adopté par les autorités algériennes après l'inscription du pays sur la « liste grise » de l'organisation en octobre 2024.

Dans son dernier rapport publié le 13 février 2026, intitulé « Juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée », le GAFI relève que l'Algérie a « largement achevé son plan d'action convenu ». L'organisation internationale prévoit ainsi une mission sur le terrain pour vérifier la mise en œuvre concrète des réformes, mesurer leur efficacité et s'assurer de la pérennité de l'engagement politique en faveur de

ces changements. Parmi les avancées saluées figurent le renforcement de la supervision fondée sur les risques, notamment dans les secteurs considérés comme les plus vulnérables, tels que les banques, les cabinets d'avocats et les études notariales. De nouvelles procédures ont été instaurées, accompagnées d'évaluations régulières des risques, de guides de contrôle et de missions d'inspection assorties de sanctions jugées proportionnées et dissuasives.

Le dispositif relatif à l'identification des bénéficiaires effectifs a également été consolidé. Il couvre désormais de manière plus systématique les sociétés commerciales, les associations, les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques. Le système national de déclaration des transactions suspectes a, lui aussi, été renforcé afin d'en améliorer la performance.

Sur le plan juridique, l'Algérie a durci son arsenal en matière de sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme, dans le cadre de la révision de la loi LCB-FT. Une approche fondée sur les risques a par ailleurs été adoptée pour le contrôle du secteur associatif, tout en veillant à préserver les activités légitimes des organisations non lucratives.

Créé pour définir des normes internationales et surveiller leur application, le GAFI publie régulièrement deux listes : une « liste noire » des juridictions à haut risque et une « liste grise » regroupant les pays soumis à une surveillance renforcée. Pour les institutions financières, l'inscription sur l'une de ces listes implique une vigilance accrue, condition essentielle pour préserver la crédibilité économique et attirer les investissements étrangers.

Sid A

ACTIONS DE SOLIDARITÉ VIA LES MÉDIAS AUDIOVISUELS

Rappel à l'ordre du régulateur audiovisuel

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a rappelé, samedi dans un communiqué, que l'exercice des actions de solidarité à travers les médias audiovisuels demeure soumis à un cadre légal et réglementaire contraignant, garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général.

A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, l'Autorité a constaté « la diffusion, par certaines chaînes, des programmes et des campagnes de solidarité au cours desquels des dons ont été collectés sans préciser la destination des fonds ni les mécanismes de gestion et de transparence nécessaires », précise la même

source. Tout en saluant « l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise la société algérienne durant ce mois béni », l'Autorité souligne que « l'exercice des actions de solidarité via les médias audiovisuels demeure soumis à un cadre légal et réglementaire contraignant, garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général ».

Elle a également rappelé « les prérogatives qui lui sont conférées ainsi que les dispositions de l'article 32 de la loi 23-20, selon lesquelles les services de communication audiovisuelle sont tenus de s'abstenir de diffuser ou de publier des contenus mensongers, y compris les programmes ou campagnes médiatiques, afin d'assurer la

transparence et l'objectivité de l'information et de protéger le public contre toute forme de manipulation ».

Toute activité caritative ou campagne de collecte de dons dans les médias audiovisuels « doit être menée dans la transparence et l'intégrité, et exclusivement par le biais d'organismes et d'entités légalement habilités, conformément aux lois et règlements régissant ce type d'opérations », ajoute la même source.

L'Autorité insiste également sur « la nécessité de préserver la dignité des personnes concernées par les actions de solidarité et de ne pas exploiter médiatiquement leur situation ». De même, ces campagnes ne doivent pas être utilisées « à des

fins de promotion personnelle ou d'exploitation de la dimension religieuse ou émotionnelle pour réaliser des gains au détriment de l'intérêt général ».

De telles pratiques « sont soumises au contrôle légal et réglementaire, dans un souci de transparence, d'intégrité et de respect des dispositions légales ainsi que des règles déontologiques, notamment dans le domaine médiatique ». A cet effet, l'ANIRA souligne qu'elle « se réserve le droit de poursuivre ces dépassements et de prendre toutes les mesures légales et réglementaires nécessaires, afin d'assurer la protection de l'intérêt général et de préserver le caractère sacré de ce mois béni ».

APS

CHUTE DU BUS À OUED EL HARRACH

Quatre personnes renvoyées en procès

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beïda a renvoyé devant le tribunal l'affaire relative à la chute d'un bus dans l'oued El Harrach.

Cette décision intervient cinq mois après l'ouverture de l'enquête sur ce drame, qui a fait 18 morts et 24 blessés, ces derniers ayant été pris en charge au centre hospitalo-universitaire Salim Zemirli à El Harrach.

Le procès des quatre prévenus, actuellement placés en détention provisoire, devrait s'ouvrir le 8 mars prochain devant le tribunal compétent.

Parmi les accusés figurent le chauffeur du bus et le receveur qui l'accompagnait, ainsi que le propriétaire initial du véhicule, lequel avait autorisé le conducteur à l'utiliser durant le week-end, les vendredi et samedi.

Le dossier inclut également un quatrième mis en cause, responsable de la délivrance de la carte technique du bus, alors que celui-ci ne répondait pas aux normes exigées pour le transport collectif de voyageurs.

Le parquet près le tribunal de Dar El Beïda avait ouvert une enquête préliminaire le 16 août 2025 afin d'élucider les circonstances de cet accident tragique, qui avait profondément marqué l'opinion publique en raison de son lourd bilan.

Selon les premiers éléments, le drame serait dû à une brusque déviation du bus alors qu'il circulait sur un pont, avant de chuter dans le lit de l'oued. Les services de la Protection civile, appuyés par une équipe spécialisée en plongée, étaient intervenus pour repêcher les victimes décédées et porter secours aux blessés.

L'ensemble des personnes impliquées a été présenté au parquet par la police judiciaire de la sûreté de la circonscription Est, afin d'être entendues sur les circonstances de ce tragique accident.

R.N

HUMANITAIRE

Le Japon renforce son soutien aux réfugiés en Algérie

Le gouvernement japonais a décidé d'allouer une subvention de 900 660 dollars au bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie.

Dans un communiqué, l'ambassade du Japon à Alger a précisé que cette contribution intervient en réponse à la hausse des besoins humanitaires, dans un contexte marqué par un déficit mondial de financement de l'aide internationale. Cette enveloppe vise à améliorer l'accès des réfugiés vivant dans les camps de Tindouf ainsi que dans les zones urbaines à des soins de santé de qualité. Elle doit également renforcer les services de protection, en particulier en faveur des femmes, des enfants et des familles les plus vulnérables, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie dans les camps, notamment en matière de santé, d'hygiène et de nutrition.

De leur côté, la délégation de l'Union européenne en Algérie et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont salué le rôle majeur joué par l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés sahraouis installés dans les camps de Tindouf. Lors d'une rencontre consacrée au renouvellement de l'engagement européen en faveur des réfugiés, Aline Rommung, représentante et directrice pays du PAM en Algérie, a exprimé sa gratitude pour le soutien constant des autorités algériennes. Elle a souligné que, depuis plus d'un demi-siècle, l'Algérie fait preuve d'une générosité exceptionnelle en accueillant les réfugiés sahraouis et en assurant leur protection.

La coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Savina Ammassari, a pour sa part mis en avant la coopération étroite entre l'Algérie et les Nations unies dans l'assistance humanitaire apportée aux réfugiés sahraouis établis près de Tindouf, et ce « malgré d'importantes contraintes financières ». Elle a estimé que le gouvernement algérien joue un rôle central dans ce dispositif et a adressé ses remerciements aux autorités nationales ainsi qu'aux représentants des pays partenaires mobilisés pour soutenir ces efforts humanitaires.

R.N

AGRICULTURE

Vers la modernisation
du matériel agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, samedi depuis la wilaya d'El-Meniaa, que le secteur s'attèle à la concrétisation d'un programme global de mise à niveau et de modernisation du matériel agricole, notamment les équipements d'irrigation, de semis et de moisson, pour de meilleurs rendements agricoles. S'exprimant lors de l'inspection d'exploitations agricoles dans cette wilaya, il a situé la démarche dans le cadre d'une approche globale adossée à la modernisation de la mécanisation agricole et l'amélioration des conditions de production, annonçant aussi le travail dans le sens de la "création de coopératives chargées de la gestion de la mécanisation et de la maintenance régulière du matériel". Cette vision, a-t-il souligné, "s'insère en droite ligne des orientations données par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune à différentes occasions".

Le ministre a fait part, dans le même contexte, d'une série de dispositions tendant à concrétiser des perspectives de sécurité alimentaire et d'accroissement des rendements, avec l'objectif d'atteindre un rendement moyen général de plus de 30 quintaux à l'hectare (Qx/ha) dans les différentes cultures stratégiques, notamment à travers l'utilisation de techniques modernes, la qualité des semences et l'accompagnement technique sur le terrain. Et d'ajouter, en marge de la visite d'une exploitation dans la commune de Hassi El-Gara, que le secteur veille au suivi des agriculteurs et leur accompagnement technique, notamment au niveau des exploitations ayant réalisé des rendements de production dépassant les 100 Qx/ha dans la culture du maïs en grain.

M. Oualid a assuré, dans ce cadre, que les moyens nécessaires, moissonneuses notamment, ont été mobilisés, et que des efforts sont déployés pour fournir des séchoirs au niveau des centres de collectes des cultures céréalières et fourragères, en plus de la réalisation d'un séchoir central dans cette wilaya, en vue de faciliter la moisson précoce du maïs en grain et d'assurer la préservation de sa qualité. Le ministre, a-t-il ajouté, œuvrera à assurer les différentes variétés de semences aux investisseurs agricoles, pour leur permettre d'améliorer les rendements à l'hectare et, ainsi, la compétitivité de la production nationale.

Après avoir écouté des doléances d'investisseurs agricoles, s'articulant notamment autour du raccordement au réseau d'électrification, l'ouverture de pistes d'accès, la disponibilité de semences de blé dur et le renforcement de la mécanisation agricole, le ministre a indiqué avoir connaissance des contraintes auxquelles sont confrontés les agriculteurs. Il a rappelé, par la même occasion, que la wilaya d'El-Meniaa, a enregistré des avancées notables en matière de projets d'électrification et de pistes agricoles, appelant à la conjugaison des efforts et à l'adhésion à la stratégie nationale visant la concrétisation de l'auto-suffisance et la réduction de la facture des importations, confortés par la réunion de conditions favorables tels que la fertilité des sols et la qualité de l'eau.

R.E

GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP)

Les arguments en faveur
d'un projet d'envergure

L'expert américain Geoff D. Porter a estimé que le TSGP est «techniquement faisable. Comparé à d'autres projets de gazoducs dans la région et dans le monde, il n'est même pas particulièrement complexe. C'est un gazoduc terrestre relativement court, traversant deux juridictions avant de se connecter à des infrastructures d'exportation existantes».

L'expert américain et directeur général de la société de conseil en gestion des risques en Afrique du Nord, Professeur Geoff D. Porter, a souligné la dimension stratégique du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), qui sera entamé prochainement, en mettant en avant notamment ses retombées positives sur les pays concernés et les conditions techniques réunies et favorables pour sa concrétisation.

S'exprimant dans une récente note d'analyse, Pr Porter a affirmé que "le TSGP n'est pas irréalisable: il est techniquement faisable. Comparé à d'autres projets de gazoducs dans la région et dans le monde, il n'est même pas particulièrement complexe. C'est un gazoduc terrestre relativement court, traversant deux juridictions avant de se connecter à des infrastructures d'exportation existantes". Cette analyse intervient après la décision annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la récente visite à Alger du président de la République du Niger, pays frère, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, et dans laquelle il a ordonné à la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach d'entamer les travaux du projet dès la fin du mois de Ramadhan.

Le gazoduc envisagé reliera les infrastructures gazières du Nigeria aux réseaux de distribution algériens vers l'Europe, via le Niger et permettrait d'augmenter l'approvisionnement gazier de l'Europe, à travers deux gazoducs existants: le Medgaz, reliant l'Algérie à l'Espagne et la TransMed, reliant l'Algérie à l'Italie. Ce gazoduc de 4.130 km reliant les infrastructures gazières du Nigeria à celles de l'Algérie aura



une capacité nominale de 30 milliards de mètres cubes par an, rappelle-t-il en mentionnant qu'il bénéficiera aux trois pays qu'il traverse.

Abordant les aspects techniques liés à la réalisation de ce projet, l'expert américain a développé un argumentaire en faveur de sa concrétisation, tout en répondant aux critiques de certains détracteurs qui défendent, selon lui, "en grande partie des arguments fallacieux". Dans ce sens, Pr Porter a relevé que le TSGP ne sera pas posé à la surface du sable, mais il sera "enfoui" et que seules les stations de com-

pression seront visibles, notant les options de performance sécuritaire du projet. Tout en mettant en avant l'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, notamment dans le Sahel, l'expert a souligné le rôle central de Sonatrach qui a beaucoup évolué, devenant, poursuit-il, "une entreprise hybride opérant également à l'international". L'entreprise dispose incontestablement de ressources humaines nécessaires pour mener à bien le projet, ainsi que de la capacité financière", a-t-il également fait savoir.

R.E

MARCHÉS FINANCIERS ARABES

La Bourse d'Alger parmi les plus performants

La Bourse d'Alger a enregistré des indicateurs positifs au quatrième trimestre, se classant parmi les marchés financiers les plus performants au niveau arabe, selon le dernier rapport du Fonds monétaire arabe (FMA). Dans son rapport trimestriel sur la performance des marchés financiers arabes, le Fonds a précisé que le volume des transactions à la Bourse d'Alger a dépassé 3,7 millions d'actions échangées durant les trois derniers mois de l'année écoulée, contre 1,9 million d'actions au troisième trimestre précédent, soit une hausse de 1,8 million d'actions. Grâce à ces résultats positifs, la Bourse d'Alger s'est classée deuxième en termes de croissance du volume des transactions parmi les 16 places boursières arabes couvertes par le rapport, avec une progression trimestrielle de 91,10 %, après la Bourse de Beyrouth qui a enregistré une hausse de 305,17 %. Par ailleurs, la valeur des transactions à la Bourse d'Alger a atteint 52,2 millions de dollars au quatrième trimestre 2025, contre 28,8 millions de dollars au troisième trimestre, soit une

augmentation trimestrielle de 81,38 %. Elle se positionne ainsi au troisième rang en termes de croissance au niveau arabe, après les Bourses de Bahreïn et de Palestine, lesquelles ont enregistré des hausses respectives de 151,82 % et 87,94 %. S'agissant de la capitalisation boursière globale de la Bourse d'Alger, celle-ci est passée de 5,466 milliards de dollars au troisième trimestre 2025 à 5,761 milliards de dollars au quatrième trimestre, soit une augmentation de 295 millions de dollars, représentant une croissance de 5,4 %. Elle occupe ainsi la sixième rang parmi les marchés financiers arabes ayant enregistré les plus fortes hausses de capitalisation.

Dans l'ensemble, les indicateurs des marchés boursiers arabes ont enregistré une performance contrastée au quatrième trimestre 2025, ce qui s'est reflété sur l'indice composite du FMA, en recul de 1,04 % sur une base trimestrielle. S'agissant de la capitalisation boursière, les marchés financiers arabes ont effacé les gains réalisés à la fin du quatrième trimestre, ac-

cusant un recul de 2,48 %, pour s'établir à environ 4208 milliards de dollars, contre 4315 milliards de dollars au troisième trimestre de la même année. Au total, 11 bourses arabes ont affiché des résultats positifs en termes de capitalisation, dont la Bourse d'Algérie, tandis que la valeur de cinq autres marchés a reculé. Concernant les transactions, la valeur des actions échangées sur l'ensemble des marchés financiers arabes a augmenté pour atteindre environ 261,42 milliards de dollars, enregistrant une hausse trimestrielle de 9,19 milliards de dollars sur une base trimestrielle. Les données font état d'une progression des volumes d'échanges dans 11 Bourses.

Les secteurs des services, des banques, des télécommunications, des biens d'équipement et des technologies ont affiché de bonnes performances, tandis que les secteurs de l'énergie, de la pétrochimie, de l'immobilier, du transport ainsi que des assurances ont reculé dans plusieurs marchés arabes.

R.E

ALLEMAGNE

La Chine redevient le premier partenaire commercial en 2025

La Chine a retrouvé en 2025 sa place de premier partenaire commercial de l'Allemagne, avec un volume total d'échanges, exportations et importations cumulées, atteignant 251,8 milliards d'euros, selon les données publiées par l'Office fédéral allemand de la statistique (Destatis). Les Etats-Unis occupent la deuxième position, avec un volume d'échanges s'élevant à 240,5 milliards d'euros. Toutefois, la

dynamique commerciale diffère sensiblement entre les deux partenaires. Les échanges de marchandises entre Berlin et Pékin ont progressé de 2,1 % par rapport à l'année précédente, tandis que ceux avec Washington ont reculé de 5 % sur la même période. D'après les analystes de Destatis, cette évolution s'explique principalement par "la hausse continue des importations en pro-

venance de Chine et la baisse simultanée des exportations vers les Etats-Unis". Cette tendance reflète à la fois le renforcement des flux de produits manufacturés chinois vers le marché allemand et un ralentissement de la demande américaine pour les biens allemands. Après la Chine et les Etats-Unis, les Pays-Bas se classent au troisième rang des principaux partenaires commerciaux de

l'Allemagne, avec un volume total d'exportations et d'importations atteignant 209,1 milliards d'euros, en hausse de 3,3 % sur un an. Selon les analystes, ces chiffres confirment la centralité des grands partenaires économiques dans le commerce extérieur allemand et illustrent les recompositions en cours au sein des échanges internationaux en 2025.

R.E



**MÉDÉA
(RAMADHAN)**

Cinquante restaurants pour accueillir les usagers de la route



Une cinquantaine de restaurants sont ouverts à proximité des principaux axes routiers de la wilaya de Médéa afin de proposer des repas chauds aux usagers de la route durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Localisés au niveau de vingt-cinq communes, ces restaurants serviront, durant tout le mois sacré des repas chauds aux voyageurs et aux usagers de la route qui

transitent par le territoire de la wilaya de Médéa, a-t-on fait savoir le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehailia.

Selon ce responsable, un grand nombre de ces restaurants sont situés sur des axes routiers très fréquentés, comme la route nationale RN18, reliant les localités de l'est de la wilaya, la RN8, qui dessert les régions de l'ouest, ou encore sur l'autoroute nord-sud, permettant ainsi l'accueil des citoyens de passage par ces localités.

L'ouverture des restaurants rend les déplacements des citoyens durant ce mois sacré moins pénibles, notamment pour ceux qui doivent parcourir de longues distances et faire des arrêts pour rompre le jeûne avant de poursuivre leur voyage, a-t-il indiqué.

Des bénévoles issus d'associations caritatives locales assurent l'encadrement de ces structures et veillent à prendre en charge les automobilistes et les voyageurs qui transitent par la wilaya, a assuré M.Rehailia.

TIMIMOUN**Extension de la laiterie de Gourara**

La laiterie de Gourara, située dans la wilaya de Timimoun, a bénéficié d'une opération d'extension visant à augmenter sa production de lait afin de couvrir l'ensemble des besoins des habitants de la région en cette denrée essentielle, a-t-on appris ce samedi auprès des services de la wilaya.

Les travaux ont consisté en l'agrandissement des installations et en la modernisation des équipements pour renforcer la capacité de production quotidienne, assurer la continuité de l'approvisionnement et répondre à la demande croissante en lait en sachet, a indiqué le directeur du commerce de la wilaya, Nemer Moussa.

La laiterie produit désormais près de 10 000 litres de lait par jour, contre une capacité qui ne dépassait pas 5 000 litres quotidiens l'année dernière. Ce volume devrait encore augmenter après les promesses reçues concernant le doublement de la quote-part mensuelle de la wilaya en poudre de lait, actuellement estimée à 35 tonnes, a précisé Bakraoui Nadjem, directeur de la laiterie.

Selon le même responsable, cette initiative vise à accroître la capacité de production et à satisfaire la demande locale en lait subventionné en sachet, notamment à l'approche du mois de Ramadan, période durant laquelle la consommation de ce produit de base connaît une hausse significative.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par l'État pour encourager l'investissement privé dans le secteur laitier et garantir la disponibilité des produits essentiels au profit des citoyens.

BOUMERDES**Le secteur des ressources en eau renforcé par plusieurs nouveaux projets**

Le secteur des ressources en eau de la wilaya de Boumerdes a été renforcé par la mise en service de plusieurs nouveaux projets depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, samedi, d'un responsable du secteur.

Ces réalisations ont contribué à consolider la sécurité hydrique et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable, a indiqué le directeur des ressources en eau, par intérim, Mohamed Kerchouche, lors d'une session du Conseil exécutif de wilaya consacrée au secteur.

Il a cité parmi les projets réceptionnés, la réhabilitation et la remise en exploitation de 40 sources d'eau à travers la wilaya, la délivrance de 17 autorisations pour l'exploitation d'autant de puits à des fins industrielles, ainsi que la rénovation des équipements de 30 puits artésiens auparavant à l'arrêt, remis en service afin de renforcer les capacités de production et réduire le déficit enregistré dans plusieurs communes.

Il a également fait état de l'achèvement et de la mise en service de huit (8) autres puits artésiens destinés à améliorer la distribution, dont un projet d'équipement d'un puits pour l'alimentation de 1.000 logements AADL à Ouled Heddadj et un autre pour l'approvisionnement de 3.000 logements AADL à la cité El Gherf d'Ouled Moussa.

A cela s'ajoutent d'autres projets actuellement en cours de réalisation, notamment 10 puits artésiens de substitution dont les travaux d'équipement et de raccordement au réseau électrique ont été récemment lancés.

A noter que l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya est assurée à partir du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), ainsi que des barrages de Keddara Bouzegza, Hamiz et Beni Amrane, outre les puits artésiens et l'eau dessalée produite par les stations de dessalement de Cap Djinet et de Corso.

SOUK AHRAS**Projet de correction torrentielle dans la commune d'Ouled Driss**

Un projet de correction torrentielle sera « bientôt » lancé dans la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras), a-t-on appris, samedi, auprès de la conservation des forêts.

Le chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes de la conservation, Omar Mezdaout, a précisé à l'APS qu'il s'agit d'entamer « courant mars prochain » des travaux de réalisation de ce projet destiné à freiner le courant et à retenir les matériaux (roches, débris, sédiments). Les travaux prévus, inscrits dans le cadre du programme d'investissements public de l'Etat pour l'exercice 2026, permettront de protéger les terres agricoles de l'érosion et de réduire les sédiments qui s'écoulent par ces chemins vers le barrage d'Oued Djedra, dans la commune de Souk Ahras, afin de préserver les ressources en eau et l'environnement, a ajouté le même responsable.

Selon M. Mezdaout, ce projet, dont le coût financier est estimé à 9 millions de dinars, comprend la construction de petits barrages et de gabions d'un volume de 1.000 m3, le long des cours d'eau et des versants de la commune d'Ouled Driss.

MASCARA (SOIRÉES DU RAMADHAN)**Nouvelles dispositions pour garantir les services de transport**

La Direction des transports de la wilaya de Mascara a mis en place une série de nouvelles mesures visant à garantir la disponibilité et la régularité des services de transport urbain et suburbain durant les soirées du mois de Ramadan, a indiqué samedi le directeur du secteur, Toufik Arhamania.

Le responsable a précisé que ces dispositions, inscrites dans le cadre du plan spécial de transport élaboré pour le mois sacré, ont pour objectif d'assurer la continuité du service pendant la période nocturne. Elles prévoient notamment le prolongement des horaires d'exploitation jusqu'à une heure avancée de la nuit, en particulier durant les week-ends.

Ces mesures, applicables jusqu'à la fin du Ramadan, incluent le renforcement des opérations de contrôle et d'inspection, en coordination avec les services de sécurité,

au niveau des gares routières des différentes communes de la wilaya. L'objectif est de veiller au respect des nouvelles directives et d'assurer la disponibilité des moyens de transport après la rupture du jeûne et jusque tard dans la nuit.

La Direction des transports a également instruit les opérateurs, notamment les chauffeurs de taxi toutes catégories confondues, d'assurer la permanence du service durant les soirées, conformément aux plannings établis par ses services.

Dans le même contexte, les dessertes intercommunales ont été renforcées en soirée, avec l'octroi de plus de 40 autorisations exceptionnelles au profit de transporteurs privés, afin d'assurer la couverture des lignes, notamment rurales, tout au long des nuits du mois de jeûne.

Par ailleurs, l'entreprise publique de

transport urbain et suburbain de la ville de Mascara a décidé d'étendre ses horaires d'exploitation de 6h00 à 1h00 du matin le lendemain, et ce durant toute la période du mois sacré, selon la même source.

En parallèle, la Direction des transports organisera, en coordination avec la Direction de la sûreté de wilaya, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale et la délégation de wilaya de la sécurité routière, une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation. Cette initiative ciblera particulièrement les transporteurs privés opérant au niveau des gares routières des principales villes de la wilaya, à savoir Mascara, Tighennif, Mohammadia et Sig, a conclu M. Arhamania.

Aïn Defla : Plus de 200 logements raccordés au gaz naturel

Plus de 200 logements situés dans la commune de Djellida, dans la wilaya d'Aïn Defla, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette zone rurale, a-t-on appris ce samedi auprès de l'entreprise locale de distribution d'électricité et de gaz.

Selon la même source, dans le cadre de l'achèvement des investissements destinés à soutenir le développement local, notamment dans les régions rurales, 219 logements du douar Saffafha, dans la commune de Djellida, ont bénéficié du raccordement au gaz naturel. Cette opération s'inscrit dans la continuité de projets similaires ayant récemment concerné plusieurs localités de la

wilaya.

Le projet, dont le coût a dépassé 39 millions de dinars, s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire de l'année 2025 visant à généraliser l'accès à cette énergie vitale. Il a nécessité la réalisation de plus de 10 kilomètres de réseau de distribution de gaz naturel, précise la même source.

Parallèlement, l'entreprise a lancé une campagne de sensibilisation au profit des habitants de la région afin d'attirer leur attention sur les dangers liés à une utilisation non sécurisée du gaz naturel et de les encourager à adopter une consommation rationnelle.

Dans un contexte connexe, la même source a indiqué que l'entreprise, à travers ses agences commerciales, a

entamé l'installation de 200 compteurs d'électricité et de gaz au profit des bénéficiaires du projet de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Attaf.

Cette opération vise à permettre aux attributaires de ces nouveaux logements d'emménager dans les meilleures conditions, ont souligné les mêmes services, précisant que les installations font l'objet d'un contrôle rigoureux du réseau intérieur par les agents de l'entreprise afin de garantir la conformité des raccordements aux normes techniques en vigueur et d'assurer la sécurité des résidents.

LABOURS-SEMAILLES À EL TARF

Emblavement de plus de 12.000 hectares

Une superficie céréalière de 12.362 hectares a été enssemencée dans le cadre de la campagne labour-semailles 2025-2026 lancée en octobre dernier pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le chef du bureau de la vulgarisation et de l'information de cette structure, Chemseddine Makdiche, a précisé à l'APS que la superficie enssemencée jusque-là « représente 70 % de la superficie totale ciblée cette saison et qui est estimée à 17.600 hectares répartis en 13.300 hectares de blé dur, 1.300 hectares de blé tendre et 3.000 hectares d'orge ». De plus, dans le cadre de cette campagne, 8.535 hectares ont été fertilisés avec des engrais de profondeur (phosphatés) et 3.000 hectares avec des engrais azotés, selon la même source qui a fait savoir que 94 dossiers sur les 95 déposés liés à l'octroi du crédit bonifié « R'fig » ont été approuvés. M. Makdiche a également fait part, à ce propos, de l'ouverture d'un guichet unique au sein de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'El Tarf et de deux autres, depuis 2025, dans les communes d'Ain El Assel et de Bouhadjar pour assurer l'accompagnement des producteurs de céréales.

M'SILA

Une salle omnisports réceptionnée à Boussaâda

Une nouvelle salle omnisports de 500 places a été réceptionnée à Boussaâda (M'sila), a indiqué, samedi, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Mustapha Berriche.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette nouvelle structure dont la réalisation a nécessité un investissement public de 237 millions de dinars, dispose d'équipements modernes permettant la pratique de différentes disciplines sportives dans des conditions adéquates.

M. Berriche a souligné « l'importance de cet acquis qui contribuera à renforcer et à développer les infrastructures sportives à travers la wilaya, tout en répondant aux aspirations des jeunes en matière de pratique sportive dans de bonnes conditions ».

EL-MENIAA

Projet de silo céréalier stratégique d'une capacité d'un million de quintaux



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a procédé, samedi dans la wilaya d'El-Meniaa, au lancement en réalisation d'un silo stratégique pour le stockage des céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux.

Cette structure, qui vient renforcer les capacités de stockage et de consolider la sécurité alimentaire du pays, permettra d'augmenter la capacité d'emmagasinement de la wilaya, d'offrir de bonnes conditions de conservation et d'absorber les surplus de production durant la période de moisson et de constituer une réserve stratégique régulière, a-t-on expliqué.

M. Oualid a écouté une présentation détaillée sur les instances chargées de l'accompagnement et du

suivi des aspects techniques liés aux délais de réalisation, aux capacités de stockage, et aux dispositifs de contrôle et de gestion pour garantir la conformité des installations aux normes en vigueur.

Il a également insisté sur le respect des délais et normes de réalisation et sur la qualité et l'efficacité de gestion.

Le ministre a inauguré également un centre intermédiaire de stockage de proximité de céréales qui contribuera à réceptionner et regrouper la production des agriculteurs et faciliter les opérations de collecte et de transport vers les structures de transformation ou de stockage de longue durée.

Le ministre a indiqué que ces installations revêtent « un caractère stratégique, vu leur rôle dans l'accompagnement de la dynamique

de production que connaît la wilaya d'El-Meniaa, où ont été obtenus, ces dernières années, des résultats encourageants dans les cultures céréalières et fourragères, grâce à l'extension des superficies irriguées et l'adoption de techniques modernes de cultures sahariennes ».

Et d'ajouter que « l'Etat poursuit son soutien pour améliorer les capacités de stockage et de collecte, en adéquation avec la hausse de la production nationale ».

La réalisation de ces nouvelles structures entre dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation et de rationalisation du dispositif de stockage des céréales, de manière à consolider les capacités du pays à couvrir ses besoins alimentaires et à soutenir les agriculteurs

Sebaghnia (Blida) : La bataille du 22 février, un des faits marquants de la Révolution de Novembre

La bataille du 22 février 1957 au douar Sebaghnia, dans la région de Hammam Melouane (Blida), représente un des faits marquants de la glorieuse Guerre de libération nationale, illustrant un des plus nobles exemples de sacrifice face à l'occupation française.

Selon l'enseignant à l'Université Ali-Lounici, Mohamed Cherif Sidi Moussa, ce fait d'armes est survenu après que les autorités coloniales eurent appris la tenue, au douar Sebaghnia, d'une réunion regroupant près de 400 étudiants venus de différentes régions du pays et qui s'apprêtaient à rejoindre les rangs de la Révolution en réponse à l'appel lancé le 19 mai 1956 par l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA).

La supervision du groupe avait été confiée au chahid Mohamed Tayeb Sliman, dit « Si Zoubir », chef de com-

mando dans la 2e zone de la 1ere région, sur instruction du Comité de coordination et d'exécution dirigé par le chahid Abane Ramdane, afin d'assurer l'acheminement des étudiants vers les monts de l'Atlas blidéen.

Ayant eu écho de l'opération, l'armée française lança une offensive d'envergure, appuyée par 15 hélicoptères transportant d'importants effectifs, dans le but de lui faire échec et d'éliminer les étudiants.

Face au danger, « Si Zoubir » ordonna aux étudiants de se replier vers la montagne et engagea un combat inégal pour couvrir leur retraite, préférant se sacrifier pour préserver leur vie. La majorité des étudiants ont réussi à s'échapper, mais « Si Zoubir » est tombé au champ d'honneur, à l'âge de 30 ans. Quelque 27 étudiants sont également tombés en martyrs lors de cet affrontement, dans une scène témoignant de l'ampleur des

sacrifices consentis pour la liberté et l'indépendance.

A ce propos, l'enseignant Sidi Moussa a affirmé que la bataille de Sebaghnia constitue un modèle d'esprit d'altérité et de discipline révolutionnaire, reflétant les valeurs du sacrifice et d'abnégation qui ont caractérisé la Révolution. Il a souligné que la protection des étudiants, ce jour-là, a contribué à assurer la continuité du combat et à renforcer les rangs de la Révolution par de jeunes cadres.

« Cet épisode demeure une source d'inspiration pour les générations actuelles et met en évidence le rôle central joué par les étudiants et les moudjahidine dans le processus de libération », a-t-il ajouté, estimant que l'évocation des hauts faits et des sacrifices des chahada pour que vive l'Algérie libre et indépendante est « un devoir national ».

De son côté, l'historien Omar Bouregâa

a indiqué que le courage du chahid « Si Zoubir » demeure une fierté pour les habitants de la région, au vu de son héroïsme face aux avions français, dans une scène illustrant la force de la foi en la justesse de la cause et l'esprit de sacrifice des moudjahidine de la Révolution. Il a ajouté que la bataille de Sebaghnia, à l'instar des autres combats menés à travers le territoire national, a confirmé, de manière claire, l'organisation de la Révolution et l'adhésion populaire autour de ses objectifs.

Les restes des chahada sont restés englobés au site même de la bataille durant plusieurs années avant d'être découverts après l'indépendance par des habitants et réinhumés à Sebaghnia aux côtés des martyrs de la région.

La commune de Hammam Melouane et les autorités locales commémorent annuellement cette épopée, en hommage aux sacrifices des martyrs.

CHAMPIONNAT D'ITALIE**Série noire pour la Juve, l'Inter reste intouchable**

La Juventus, battue samedi à domicile par Côme (2-0), a achevé une semaine catastrophique par une troisième défaite consécutive, alors que l'Inter s'est imposé 2-0 à Lecce pour porter provisoirement à 10 points son avance sur son dauphin Milan.

Samedi dernier, les Turinois s'inclinaient 3-2 sur le fil à San Siro contre l'Inter Milan. Les hommes de Luciano Spalletti, réduits à dix à la 42e minute, avaient toutefois livré une belle bataille face au leader. Mardi, ils ont été corrigés en barrage aller de Ligue des champions contre Galatasaray 5-2 à Istanbul, de quoi compliquer grandement leur qualification. Samedi, c'est Côme (6e) qui est venu s'imposer à Turin face à la "Vieille Dame". L'équipe entraînée par Cesc Fabregas a ouvert le score dès la 11e minute par Mërgim Vojvoda qui a profité d'une perte de balle turinoise et d'une faute de main du gardien, Michele Di Gregorio, déjà la cible de critiques avant ce match.

En deuxième période, Côme a enfoncé le clou face à une Juventus transparente lors d'un contre conclu par un duo 100% français: le capitaine Lucas Da Cunha passeur, l'ancien Lyonnais Maxence Caqueret buteur (61e). Grâce à sa victoire à Turin, Côme revient à une longueur de son adversaire du jour. L'Inter Milan est allé gagner chez le mal classé Lecce, pour se remettre d'aplomb après sa déroute en Ligue des champions mercredi à Bodo Glimt (3-1) en barrage aller d'accession aux 1/8 de finale.

Les leaders de la Serie A ont eu besoin de deux coups de pied arrêtés pour débloquer tardivement un match très longtemps fermé. Après un premier but de Di Marco refusé pour une position de hors-jeu (53e), Henrikh Mkhitaryan a ouvert le score à la 75e minute au deuxième poteau d'une reprise impeccable sans contrôle à la réception d'un corner.

L'international suisse Manuel Akanji a doublé la mise de la tête sur un autre corner sept minutes plus tard (2-0, 82e).

L'Inter (64 pts), compte dix longueurs d'avance sur l'AC Milan (54 pts).

R.S

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE**L'Atlético Madrid renverse l'Espanyol Barcelone 4-2**

L'Atlético Madrid s'est relancé en Liga samedi en battant l'Espanyol Barcelone (4-2).

Surpris dès la 6e minute sur sa pelouse du Metropolitano, l'Atlético (4e, 48 points), a renversé le club catalan (6e, 35 points) et décroché sa première victoire en championnat depuis près d'un mois, grâce notamment à un doublé du Norvégien Alexander Sorloth (21e, 73e), et deux autres réalisations de Giuliano Simeone (49e) et Ademola Lookman (58e). Le milieu de terrain espagnol Edu Exposito a réduit l'écart en fin de match (80e).

Le Real Madrid tombe à Osasuna 2-1

A quatre jours du barrage retour de Ligue des champions contre Benfica, le Real Madrid a subi sa première défaite en Liga sous les ordres d'Alvaro Arbeloa samedi contre Osasuna (2-1), laissant l'opportunité au FC Barcelone de reprendre la première place dimanche.

Malmené dans le jeu et mené à la mi-temps après un pénalty du Croate Ante Budimir (38e s.p., 1-0), le Real a égalisé en seconde période grâce au quatrième but en trois matches de Vinicius Junior (73e, 1-1), mais il a plié en toute fin de match sur un festival de Raul Garcia (90e, 2-1).

R.S

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE DE FOOTBALL**Aston Villa et Chelsea tenus en échec**

Aston Villa et Chelsea, tous deux tenus en échec à domicile samedi par Leeds (1-1) et Burnley (1-1), ont perdu deux points précieux pour leurs objectifs de fin de saison en ouverture de la 27e journée du championnat d'Angleterre.

Les conséquences les plus lourdes sont pour Aston Villa: six jours après avoir été battus à domicile par Newcastle (1-3), les Villans laissent passer une chance précieuse de réduire leur retard sur le leader, Arsenal, qui a concédé deux points sur le terrain de la lanterne rouge, Wolverhampton (2-2), dans la semaine.

Les joueurs d'Unai Emery restent troisièmes du classement à deux points de Manchester City, qui reçoit Newcastle dans la soirée (21h00). Face à Leeds (15e), ils ont mis trop de temps à entrer dans le match, ne cadrant pour la première fois qu'à la 42e minute alors qu'Anton Stach avait ouvert le score pour les visiteurs à la 31e minute. Plus convainquants en seconde période, les Villans ont arraché le point du nul en toute fin de match par Tammy Abraham (88e, 1-1). De son côté, Chelsea s'est sabordé face à l'avant-dernier du classement, Burnley (1-1), en se laissant rejoindre dans la 3e minute du temps additionnel de la deuxième mi-temps par Zian Flemming.

Les Blues avaient ouvert la marque dès la 4e minute par Joao Pedro mais ont été réduits à dix à la 72e, quand le défenseur français Wesley Fofana a écopé d'un second carton jaune.

Toujours quatrième du classement, Chelsea est sous la menace de Manchester United, qui compte le même nombre de points et jouera en clôture de la 27e journée lundi soir à Everton.

De son côté, Brentford s'est incliné à domicile face à Brighton (2-0) et reste en septième position.

R.S

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE DE FOOTBALL**Le Bayern s'impose face à Francfort 3-2**

Alors qu'il menait 3-0 grâce, notamment, à un doublé d'Harry Kane, le Bayern Munich s'est fait peur contre Francfort avec une courte victoire 3-2 samedi lors de la 23e journée de Bundesliga, mais conforte finalement sa place de leader.

Grâce à ce succès, le troisième d'affilée en championnat, les Bavarois comptent huit points d'avance sur leur dauphin Dortmund, qui a arraché le nul 2-2 sur la pelouse de Leipzig (5e). Après six victoires consécutives, Dortmund cale une semaine avant de recevoir le Bayern, mais a limité la casse: menés 2-0 après un doublé de l'international autrichien Christoph Baumgartner, les joueurs du Borussia n'ont obtenu le nul que dans les arrêts de jeu grâce à Fabio Silva (90e+5).

L'avance du Bayern est encore renforcée par le match nul

d'Hoffenheim, surprenant troisième mais accroché par Cologne (2-2), et qui pointe à présent à 14 longueurs, alors que Francfort reste aux portes des places européennes (7e), à huit points du Bayer Leverkusen (6e).

Porté par son trio offensif Harry Kane-Luis Diaz-Michael Olise, le Bayern a largement dominé la rencontre, faisant peser immédiatement une énorme pression sur les cages du gardien brésilien de Francfort Kaua Santos.

Après une première grosse occasion pour Musiala, qui a raté le cadre (14e), les joueurs de Vincent Kompany ont ouvert le score par Aleksandar Pavlovic, dont la demi volée depuis l'extérieur de la surface a trompé Santos, à la main pas assez ferme (16e).

Quelques minutes plus tard, l'inévitable Kane a frappé, de la

tête, après une déviation sur corner, pour doubler la mise (20e). Toujours dominateurs en deuxième période, les joueurs du Bayern ont raté de nombreuses occasions, avant que Kane, de nouveau, ne trouve le chemin des filets, inscrivant son 28e but de la saison en championnat (68e).

Mais les Bavarois ont ensuite failli payer cher leur relâchement, avec un penalty inscrit par Jonathan Burkardt après une faute de Kane (76e), puis un but du Français Arnaud Kalimuendo (86e), profitant d'une passe en retrait peu avisée de Kimmich dans sa surface.

Un dernier frisson a parcouru l'Allianz Arena de Munich dans le temps additionnel, avec une ultime tentative de Mario Götze, qui n'a finalement que frôlé les cages (90e+5).

R.S

LIGUE 1 FRANÇAISE**Le PSG bat Metz 3-0 et s'offre le fauteuil de leader**

Le Paris SG a signé une victoire convaincante contre Metz (3-0), samedi au Parc des Princes pour la 23e journée de Ligue 1, ce qui lui permet de reprendre la tête du classement. Paris a désormais deux points d'avance sur Lens, battu par Monaco samedi (3-2). Le PSG est de nouveau leader de Ligue 1. Contre Monaco mercredi dans la même enceinte de l'ouest parisien, les enjeux et sans doute le niveau s'élèveront, mais les hommes de Luis Enrique étaient à la fête samedi. Plombé notamment par des défaites contre le Sporting Portugal (2-1) et Rennes (3-1), le PSG cherche un élan depuis le début de l'année et ce type de match, même contre la lanterne rouge, peut l'aider en ce sens.

Pourtant l'équipe était largement remaniée pour permettre aux cadres comme Vitorino ou Willian Pacheco de se reposer. L'attraction du soir était la première titularisation de Dro Fernandez depuis son arrivée au mercato d'hiver en provenance du FC Barcelone. Le milieu de 18 ans a fait parler sa technique, notamment en protégeant son ballon et en combinant avec Bradley Barcola - quand il ne lui est pas rentré dedans (49e) - récoltant les applaudissements d'un public avide de nouveauté.

Désiré Doué, lui, fait déjà figure d'ancien du haut de ses 20 ans, et il n'a surpris personne en marquant le rapide premier but de la soirée, un piqué bien senti pour tromper le gardien messin Jonathan Fischer

(3e). Il avait signé son retour au plus haut niveau mardi à Monaco avec un doublé, après plusieurs semaines de méforme.

Bradley Barcola a comme Doué répondu présent, avec une activité infatigable, tant dans les dribbles qu'à la récupération, et il en a été récompensé par une tête opportuniste au second poteau sur corner (45+3). Il a ensuite été trop court pour marquer un doublé sur une passe brossée de Lee Kang-in (55e). Mais Gonçalo Ramos, déjà passeur décisif sur le deuxième but, a enfoncé les Messins avec une frappe en force suite à une récupération haute de Lucas Hernandez (77e).

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

La JS Saoura bat l'USM Alger (2-1) et remonte sur le podium

La JS Saoura a repris la troisième place du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant en déplacement, devant l'USM Alger sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 2-0), samedi soir au stade 5 juillet d'Alger en clôture de la 20e journée de compétition.

R éluguée à la quatrième place par l'Olympique Akbou (29 pts), vainqueur plus tôt samedi devant le Paradou AC (3-2), la JS Saoura (31 pts) a réussi à reprendre la troisième du podium, en décrochant une belle victoire devant l'USMA (10e, 24 pts), grâce au doublé d'Oussama Bentaleb en première mi-temps (8e, 39e). L'USMA a réduit le score à l'heure de jeu (60e) sur penalty transformé par Ghacha.

L'OLYMPIQUE AKBOU RENVERSE LE PARADOU (4-3) ET S'EMPARÉ DE LA TROISIÈME PLACE

L'Olympique Akbou s'est emparé de la troisième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, après sa victoire (4-3) face au Paradou AC, samedi après-midi dans le cadre de la 20e journée, ayant vu l'ES Ben Aknoun s'incliner à domicile face à l'USM Khenchela (2-3), au moment où la JS Kabylie a ramené un bon résultat nul de son déplacement chez l'ES Mostaganem (2-0). Pourtant, les choses avaient mal commencé pour les gars de la Soummam, menée (2-0) sur leur propre terrain, et après seulement douze minutes de jeu, puis Kohili avait ouvert le score pour les visiteurs à la (10e), avant que son coéquipier, Soukkou, n'aggrave la marque seulement deux minutes plus tard (0-2). Une entrée en jeu fracassante du Paradou, certes, mais qui a eu pour effet de galvaniser l'équipe locale et de sonner sa charge. Ainsi, après la réduction du score par Benchérifa (19e), l'OA a réussi à ajouter trois autres buts, par Bensaâdallah (62e), Mahdoui (66e) et Labidi (71e), avant de se faire peur une nouvelle fois, en concédant un troisième but devant Abdelkader (87e / 4-3). Néanmoins, l'équipe locale s'est bien ressaisie par la suite et a pu préserver sa victoire jusqu'au coup de sifflet final. Un précieux succès, qui la propulse sur la troisième marche du podium, avec 29 points, au moment où le Paradou reste 14e, avec 17 unités. La deuxième bonne affaire du jour sont à mettre à l'actif de la JS Kabylie, qui même en ayant joué une bonne partie du match en infériorité numérique a réussi à ramener un



nul (2-2) de son déplacement chez l'ES Mostaganem, grâce notamment aux réalisations de Belaïd (68e) et Sarr (81e). Côté ESM, c'est l'inévitable Motrani qui s'était offert un doublé aux 51e et 90e, permettant à son équipe de sauver les meubles, et de revenir à seulement trois longueurs de son prédécesseur au classement général. En effet, avec ce nul, l'ESM porte son capital à 14 unités, ce qui la place à la 15e place, juste derrière le PAC (14e/17 pts). Autre bonne affaire, celle de l'USM Khenchela, venu gagner (3-2) chez l'ES Ben Aknoun, grâce notamment aux réalisations de Boumechra (56e), Franck Etouga (59e) et Djaouchi (90e+5). Quoique, malgré cette défaite inattendue à domicile, "L'Etoile" reste solidement accrochée à sa cinquième place au classement général, avec 27 points, tout en ayant deux matchs en retard.

Les autres matchs de la 20e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, disputés vendredi et samedi, ont donné lieu aux résultats suivants: Vendredi : MC Oran - MC Alger 2-1 CR Belouizdad - MC El Bayadh 0-0 ES Sétif - MB Rouissat 2-1 ASO Chlef - CS Constantine 0-2 Samedi : ES Mostaganem - JS Kabylie 2-2 ES Ben Aknoun - USM Khenchela 2-3 Olympique Akbou - Paradou AC 4-3 USM Alger - JS Saoura 1-2 Classement : Pts J 1). MC Alger 36 16 2). CS Constantine 35 20 3). JS Saoura 31 19 4). O. Akbou 29 18 5). ES Ben Aknoun 27 18 --). MC Oran 27 19 7). MB Rouissat 26 20 8). CR Belouizdad 25 16 --). USM Khenchela 25 18 10). USM Alger 24 16 --). JS Kabylie 24 16 12). ES Sétif 23 20 13). ASO Chlef 21 20 14). Paradou AC 17 18 15). ES Mostaganem 14 20 16). MC El Bayadh 12 20.

R.S

FOOT/LIGUE 2 AMATEUR

La 21e journée étalée sur trois jours à partir du 25 février

La 21e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football débutera le mercredi 25 février et s'étalera jusqu'au samedi 28 février, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Selon le programme de l'instance, publié ce samedi, cette 21e journée débutera, mercredi 25 février (15h00), avec la rencontre du groupe Centre-Ouest opposant l'US Bechar Djedid (16e, 8 pts) au MC Saïda (11e, 22 pts). Les autres matchs de cette poule dont l'affiche

mettant aux prises le leader, JS El Biar (47 pts) à son dauphin, l'USM El-Harrach (41 pts), se disputeront samedi 28 février (15h00). Pour le groupe Centre-Est, les rencontres de la 21e journée ont été programmées le vendredi 27 février (15h00) à l'exception de deux matchs prévus à partir de (22h00). Il s'agit du choc opposant le CA Batna (1er, 41 pts) à l'US Biskra (2e, 40 pts) et l'AS Khroub (13e, 18 pts) au MSP Batna (14e, 17 pts). A dix journées de l'épilogue de la saison de

Ligue 2 amateur, La JS El Biar est solidement installé à la première place du groupe Centre-Ouest avec 50 points, devant l'USM El-Harrach (41 pts) et le RC Kouba (36 pts). Dans la poule Centre-Est, le CA Batna (41 pts) demeure leader devant l'US Biskra (40 pts) et l'US Chaouia (38 pts), dans un groupe où la lutte pour l'accession reste indécise, tout comme celle pour le maintien, à l'approche du sprint final.

R.S

FOOTBALL/PRÉPARATION

Deux matchs amicaux au programme du Nigeria en mars

Le Nigeria disputera deux matchs amicaux en mars prochain dans le cadre de sa préparation pour les prochaines échéances officielles, a annoncé la Fédération nigérienne de Football. Les Super Eagles affronteront d'abord la sélection d'Iran qui prépare le prochain mon-

dial, le 27 mars, avant de croiser le fer avec la Jordanie, une autre équipe qualifiée à la Coupe du Monde 2026, le 31 mars prochain. Pour rappel, le Nigeria dirigé par le sélectionneur malien Eric Chelle n'est pas qualifié au prochain mondial prévu aux Etats-Unis,

au Mexique et au Canada (11 juin-19 juillet 2026). Le Nigeria avait terminé à la troisième place lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025, en battant en match de classement l'Egypte aux tirs au but.

R.S

GYMNASTIQUE/
COUPE DU MONDE
2026 (1ERE ÉTAPE)

Victime d'une chute Kaylia Nemour termine septième aux barres asymétriques

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, victime d'une chute en finale des barres asymétriques, a terminé à la septième place du classement de l'épreuve, disputée samedi pour le compte de la première étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique 2026, qui se déroule à Cottbus en Allemagne. Après avoir survolé les qualifications avec une note de 15,200 et l'exécution d'un nouveau mouvement, soumis à la Fédération internationale de gymnastique (FIG) en vue de son intégration au Code de pointage, la championne algérienne a obtenu la note 12,900 après sa chute en finale, remportée par l'Italienne Elisa Lorio (14,266), devant la Russe Milana Kaiumova (14,133) et l'autre Italienne Giulia Perotti (14,033). Après cette manche allemande, le circuit mondial fera successivement escale à Bakou (Azerbaïdjan), Antalya (Turquie), Le Caire (Egypte) et Osijek (Croatie), avant de s'achever à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril.

R.S

BOXE / TOURNOI
DE STRANDJA (77E
ÉDITION)

L'Algérie présente avec huit pugilistes en Bulgarie

La sélection algérienne (messieurs et dames) de boxe s'est envolée samedi après-midi pour la Bulgarie, en vue de sa participation à la 77e édition du Tournoi International de Strandja, prévu du 23 février au 2 mars prochain, dans la capitale Sofia. L'effectif de la sélection nationale est composé de huit boxeurs (cinq messieurs et trois dames), sous la conduite d'Ahmed Ouadahi, membre du Bureau fédéral et qui fait office de chef de délégation en Bulgarie.

"La participation de la sélection nationale à ce tournoi s'inscrit dans le cadre de sa préparation en prévision d'autres grands événements sportifs", a indiqué la Fédération algérienne de boxe dans un communiqué, diffusé ce samedi après-midi sur ses réseaux sociaux.

Lors de la 75e édition Tournoi International de Strandja, disputée en 2024, l'Algérie avait décroché cinq médailles : une en argent remportée par Mohamed Makhoul (chez les 71 kg), ainsi que quatre breloques en bronze, grâce à Khenouci Kamel (48 kg), Abdennacer Benlaribi (67 kg), Ghazli Abderraouf (75 kg) et Mohamed Houmri (81 kg).

R.S

International

SOUDAN

5 attaques contre des structures médicales depuis le début de l'année

Depuis le début de l'année 2026, cinq attaques contre des structures médicales ont déjà été recensées au Soudan, a déclaré samedi le responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les combats qui opposent depuis près de trois ans l'armée régulière aux Forces de soutien rapide (FSR) ont désarticulé un système de santé déjà fragile. Plus d'un tiers des établissements de santé du pays restent non opérationnels.

"Au cours des 50 premiers jours de 2026, cinq attaques contre les services de santé ont déjà été recensées au Soudan, faisant 69 morts et 49 blessés", a écrit le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus sur les réseaux sociaux.

La dernière en date a visé hier dimanche l'hôpital Al-Mazmoum dans l'Etat de Sennar, dans le sud-est, et fait trois morts parmi les patients et sept blessés, dont un employé, selon le responsable onusien. Au total, l'OMS a confirmé au moins 206 attaques contre les centres de santé depuis le début du conflit, entraînant la mort d'environ 2.000 personnes et plusieurs centaines de blessés. En 2025 seulement, 65 attaques ont fait plus de 1.620 morts, soit 80% de l'ensemble des décès liés aux attaques visant le secteur médical dans le monde, selon l'OMS.

LAOS

Un opposant politique porté disparu

Au Laos, un militant critique du régime communiste a disparu il y a quelques jours alors que les élections législatives se déroulent ce dimanche 22 février. Une disparition qui, selon une ONG de défense des droits humains basée à Bangkok, s'inscrit dans un schéma de répression des voix dissidentes d'un pays dirigé par un parti unique depuis plus de cinquante ans.

Aucune trace de lui depuis plus d'une semaine. Le militant Bao Mo Khaen aurait été enlevé le 14 février par des militaires, près de son domicile, à Vientiane, la capitale du Laos, dernier endroit où il a été vu vivant selon Emilie Palamy Pradichit, à la tête de l'ONG de défense des droits humains Manushya Foundation.

D'après cette Franco-laotienne, l'opposant recevait des menaces de mort de plus en plus fréquemment depuis septembre 2025. « Parce qu'il fait des live, des vidéos, il questionne énormément le gouvernement, il lance des débats un peu comme les dissidents laotiens, qui vont parler de corruption, de manque de liberté d'expression », explique la défenseuse des droits des femmes. Ce n'est pas un cas isolé. En 2024, deux militants laotiens des droits humains ont disparu. Le cas le plus emblématique reste celui de Sombath Somphone, figure majeure de la société civile, disparu en 2012.

Des centaines de personnes ont manifesté samedi, dans la capitale suédoise, Stockholm, pour condamner les dernières mesures sionistes visant à annexer la Cisjordanie occupée, ont rapporté des médias.

Les manifestants ont bravé le froid glacial pour se rassembler sur la place Odenplan, dans le centre de Stockholm, en réponse aux appels de plusieurs organisations de la société civile, avant de défiler dans les rues pour protester contre les projets sionistes visant à annexer des parties de la Cisjordanie occupée, précisent ces médias.

En plus d'exprimer leur opposition au projet d'annexion, ils ont également appelé à des mesures concernant la situation humanitaire à Gaza.

Les slogans des manifestants, comme "non à l'annexion de la Cisjordanie", ont retenti tandis que la foule marchait vers le Parlement et le ministère des Affaires étrangères suédois.

Certaines personnes ont

SUÈDE

Une manifestation à Stockholm pour dénoncer L'annexion la Cisjordanie



brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "Halte au génocide" et "Des enfants sont tués à Gaza".

Sigyn Meder, une militante suédoise qui a participé au rassemblement, a décrit la situation à Gaza comme une "catastrophe humanitaire" et

a exhorté le gouvernement de son pays et la communauté internationale dans son ensemble à adopter un plan d'action concret.

Par ailleurs, les organisateurs ont annoncé le lancement d'une nouvelle initiative intitulée: Sanctions contre l'en-

tité sioniste, encourageant leurs partisans à faire pression sur les législateurs pour qu'ils adoptent une position plus ferme.

Ils ont indiqué qu'une pétition liée à la campagne serait soumise au gouvernement et au parlement suédois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
WILAYA DILAGUEE DE BOUSAADA
DAIRA DE BENSROUR
COMMUNE DE BENSROUR
N.L.F n° :098428245036714.

AVIS D'ANNULATION
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 46 du loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Le président d'Assemblée populaire communale de la commune de Ben srour informe D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE paru dans le journal national La nation le 23/11/2025 relatif à réaliser le projet suivant :

Lot N° 01/ ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT LA ZONE ESSAREG ET LA ROUTE NATIONAL N 46 2^{ème} TRANCHE SUR 3 KM

Qu'à l'issue de la évaluation des offres , PV N°: 43/2025 de 23/12/2025 et conformément t qualifie techniquement

Et conformément à l'article 56 du loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours compter de la premier parution de cet avis dans les journaux nationaux ou le bomp ou les presses électroniques auprès de la commission des marchés publics de Ben Srour

Les autres soumissionnaires sont invités au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de cet avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

LE PRESIDENT DE LASSEMBLEE
COMMUNALE (cachet et signature)

TCHAD

Quatre militaires tués lors d'affrontements dans le nord du pays



Au Tchad, quatre militaires ont été tués dans la nuit du 17 au 18 février dans la province du Borkou, à l'extrême nord du pays. L'incident se serait produit lors d'un affrontement avec des coupeurs de route. En réaction, le gouverneur de la province a été suspendu de ses fonctions en raison du « refus d'assumer ses responsabilités ». Les heurts débutent mardi 17 février au soir lorsqu'un véhicule d'une agence de voyage, circulant sur la route entre Faya et Kouba Olanga, tombe dans une embuscade tendue par des hommes armés. Le

chauffeur est tué et le lendemain, les affrontements reprennent entre les assaillants et les proches de cette première victime. Selon une source locale, c'est à ce moment que l'armée intervient et cette deuxième vague d'affrontements finira par coûter la vie à quatre officiers tchadiens, notamment le commandant de la légion de la gendarmerie et le chef de la garde nationale et nomade de la région. D'après des sources sécuritaires, trois assaillants ont été tués. Dès le lendemain des heurts, le délégué général du gouver-

nement, Djimta Ben Dergon, est suspendu de ses fonctions par le ministère de l'Administration du territoire. L'acte de suspension accuse le général de fuite et de refus d'assumer ses responsabilités sans pour autant faire mention de ces incidents.

Selon une source gouvernementale, « la sécurité va être renforcée » dans les prochains jours dans cette « région désertique en proie aux attaques de coupeurs de routes ». « Des patrouilles » devraient notamment être mises en place « pour accompagner les voyageurs ».

MOYEN-ORIENT

Tollé après les propos de l'ambassadeur américain en Israël

Une vague d'indignation a traversé le monde arabe et musulman à la suite de déclarations controversées de l'ambassadeur américain en Israël, évoquant de supposés droits israéliens sur l'ensemble du Moyen-Orient. Une quinzaine d'États ont dénoncé des propos jugés incompatibles avec l'initiative de paix portée par le président Donald Trump et perçus comme un facteur de déstabilisation majeure pour la région.

Alors que Donald Trump met en avant son plan pour Gaza, soutenu par de nombreux pays de la région, son représentant à Tel-Aviv, Mike Huckabee, a tenu des propos qui ont suscité une vive inquiétude. Interrogé lors d'un entretien avec le journaliste américain Tucker Carlson au sujet d'un passage biblique attribuant à Israël des « droits » sur un territoire s'étendant « du Nil à l'Euphrate » — soit de l'Égypte à l'Irak — l'ambassadeur a répondu qu'il considérait cette interprétation comme fondée, allant jusqu'à affirmer que cela couvrirait « pratiquement tout le Moyen-Orient » et qu'« il serait préférable qu'ils prennent tout ».

Jusqu'ici, la notion d'un « Grand Israël » était principalement associée à des courants extrémistes marginaux. C'est la première fois qu'un diplomate de ce rang représentant une grande puissance semble cautionner publiquement une telle vision. Le lendemain, sur le réseau social X, Mike Huckabee a clarifié certains points abordés durant l'entretien, sans toutefois revenir sur ses propos relatifs à l'expansion territoriale. Dans une déclaration commune, plusieurs États et organisations arabes et musulmanes ont estimé que ces affirmations contredisent « la vision proposée par le président américain Donald Trump et le plan global visant à mettre fin au conflit à Gaza », lequel repose sur la désescalade et l'ouverture de pers-



pectives politiques crédibles en faveur de la paix. Parmi les signataires figurent notamment Ligue arabe, Organisation de la coopération islamique et Conseil de coopération du Golfe, ainsi que les ministères des Affaires étrangères de plusieurs pays, dont l'Arabie saoudite, la Jordanie, les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Indonésie, le Pakistan, l'Égypte, la Turquie, la Syrie, la Palestine, le Koweït, le Liban, Oman et Bahreïn. Les signataires dénoncent une « violation manifeste du droit international et de la Charte des Nations unies » et mettent en garde contre une « menace grave pour la sécurité

et la stabilité régionales ». Selon eux, de telles déclarations attisent les tensions et constituent une incitation dangereuse. Ils réaffirment qu'Israël ne dispose d'aucune souveraineté sur les territoires palestiniens occupés ni sur quelque territoire arabe que ce soit. Ils rejettent également toute tentative d'annexion de la Cisjordanie, toute dissociation de celle-ci de la bande de Gaza, ainsi que la poursuite de la colonisation qu'ils qualifient d'illégal. Les États concernés ont enfin exprimé leur opposition ferme à toute remise en cause de la souveraineté des pays arabes. Dans des réactions distinctes,

plusieurs capitales ont exprimé leur indignation. L'Arabie saoudite a qualifié les propos d'« irresponsables » et de « dangereux », la Jordanie y a vu une atteinte à la souveraineté des États de la région, tandis que le Koweït a dénoncé une violation flagrante des principes du droit international. De son côté, l'Égypte a rappelé qu'Israël n'exerce « aucune souveraineté » sur les territoires palestiniens occupés ni sur d'autres terres arabes. L'Autorité palestinienne a, quant à elle, estimé que ces déclarations contredisent le rejet par Donald Trump d'un projet d'annexion de la Cisjordanie.

R.I

LE CLUB DES PRISONNIERS PALESTINIENS

Plus de 100 arrestations en Cisjordanie depuis le début du Ramadhan

Le Club des prisonniers palestiniens a indiqué que plus de 100 cas d'arrestation ont été enregistrés en Cisjordanie depuis le début du mois sacré de Ramadhan.

Dans un communiqué, le Club a précisé que les forces d'occupation sionistes ont arrêté, depuis le début du Ramadhan, plus de 100 citoyens en Cisjordanie, parmi lesquels des femmes, des enfants ainsi que d'anciens détenus.

Ces campagnes d'arrestations interviennent alors que les autorités d'occupation ont annoncé l'intensification des opérations d'interpellation avec l'avènement du mois sacré. Les récentes attaques de colons ont, en outre, constitué, selon la même source, un prétexte majeur à la mise en œuvre d'arrestations massives en Cisjordanie.

Le Club des prisonniers palestiniens a souligné que les arrestations ont concerné la majorité des gouvernorats de Cisjordanie, y compris El Qods-Est, où les interpellations durant le Ramadhan se soldent, dans la plupart des cas, par des décisions d'éloignement de la mosquée Al-Aqsa.

Parallèlement, les forces d'occupation poursuivent l'escalade des interrogatoires sur le terrain, dans le cadre de représailles collectives visant l'ensemble des composantes de la société palestinienne, lesquelles ont touché des milliers de personnes depuis le début de la guerre d'extermination. Les actes de sévices accompagnant ces interrogatoires, ajoute le communiqué, ne sont pas moindres que ceux perpétrés lors des arrestations effectives.

Le Club a également fait état d'une série de crimes et de violations systématiquement associés aux arrestations, notamment des passages à tabac violents, des actes de terreur organisés contre les détenus et leurs familles, des opérations de vandalisme et de destruction à grande échelle dans les habitations, la confiscation de véhicules, d'argent et de bijoux en or, ainsi que la destruction d'infrastructures, la démolition des maisons de familles de prisonniers, la prise d'otages parmi leurs proches, l'utilisation de détenus comme boucliers humains et l'exécution d'opérations d'exécutions sommaires.

Il a enfin insisté sur le fait que les autorités d'occupation poursuivent la mise en œuvre d'arrestations systématiques, l'une des politiques les plus constantes historiquement appliquées quotidiennement contre les citoyens palestiniens.

Le nombre total de cas d'arrestation enregistrés en Cisjordanie depuis le début de la guerre d'extermination s'élève à environ 22.000.

R.I

AFGHANISTAN

Le Pakistan mène des frappes meurtrières

Le Pakistan a annoncé hier dimanche avoir mené des frappes aériennes contre des groupes armés à la frontière de l'Afghanistan, où les autorités ont fait état de dizaines de morts et blessés, dont des enfants. Ces bombardements sont les plus importants depuis des affrontements qui ont fait des dizaines de morts entre les deux voisins en octobre. Le Pakistan les a justifiés par « de récents attentats-suicides », dont l'un dans une mosquée Islamabad début février.

L'armée pakistanaise « a mené des frappes sélectives sur la base de renseignements contre sept camps et refuges de terroristes appartenant aux talibans pakistanais » (TTP), a déclaré dans un communiqué le ministère de l'Information. Elle a également ciblé un groupe affilié à l'organisation jihadiste Etat islamique (EI), ajoute le communiqué publié sur X par le ministre de l'Information Attaullah Tarar, sans préciser où ces frappes avaient été menées.

Le porte-parole du gouvernement afghan, Zabihullah Mujahid, a affirmé sur X que le Pakistan avait « bombardé (des) civils dans les provinces de Nangarhar et de Pakтика (est, ndr), faisant des dizaines de martyrs et blessés, dont des femmes et des enfants ». « Les généraux pakistanais tentent de compenser

les faiblesses sécuritaires de leur pays par ces crimes », a-t-il dénoncé. Le ministère de la Défense afghan a également parlé de « dizaines de civils (...) tués et blessés ».

Dans le district de Bihsud, en Nangarhar, un bulldozer fouillait les décombres de bâtiments à la recherche de victimes, a constaté un journaliste de l'AFP.

"DES GENS ORDINAIRES"

Les bombardements ont commencé vers minuit et ont touché trois districts, a indiqué la police locale à l'AFP.

« Des civils ont été tués. Dans une maison, il y avait 23 membres d'une même famille. Cinq blessés ont été évacués », a déclaré le porte-parole de la police, Sayed Tayeeb Hamad. Les habitants de cette région montagneuse et isolée se sont joints aux secours pour rechercher des corps.

« Les gens d'ici sont des gens ordinaires. Les habitants de ce village sont nos proches », se désole Amin Gul Amin, 37 ans, auprès de l'AFP, éprouvé d'avoir entendu « une personne qui avait survécu (au bombardement) crier à l'aide ».

« Certains corps ont été retirés, mais d'autres sont toujours sous les décombres », ajoute-t-il. Le ministère afghan de la Défense a déclaré qu'il

« apporterait une réponse appropriée et calculée » aux frappes pakistanaises.

Longtemps proches, le Pakistan et l'Afghanistan s'affrontent sporadiquement depuis que les autorités talibanes ont pris le contrôle de Kaboul en 2021. Islamabad accuse son voisin d'abriter des militants armés qui lancent des attaques sur son territoire, ce que le gouvernement afghan dément. Les relations se sont fortement détériorées ces derniers mois jusqu'à se transformer à la mi-octobre en un affrontement armé d'une ampleur inédite.

FRONTIÈRE FERMÉE

Selon Islamabad, les bombardements annoncés dimanche matin ont été ordonnés à la suite de plusieurs récentes attaques dans le nord-ouest ainsi qu'un attentat-suicide qui a fait 40 morts le 6 février lors de la prière du vendredi dans une mosquée chiite d'Islamabad.

Cette dernière attaque, revendiquée par l'Ei, a été la plus meurtrière à Islamabad depuis un attentat à la bombe contre l'hôtel Marriott en 2008, qui avait fait 60 morts.

Si le Pakistan est un pays à majorité sunnite, les chiites représentent 10 à 15% de la population et ont déjà été pris pour cibles par le passé. Islamabad a assuré dimanche que les autorités

talibanes, malgré ses avertissements, n'avaient pas agi contre les groupes armés agissant depuis le territoire afghan.

« Le Pakistan s'est toujours efforcé de préserver la paix et la stabilité dans la région, mais, dans le même temps, la sûreté et la sécurité de nos citoyens demeurent notre priorité absolue », a affirmé le gouvernement, appelant la communauté internationale à faire pression sur Kaboul.

Depuis la mi-octobre, la frontière terrestre entre les deux pays est fermée, à quelques exceptions (Afghans renvoyés du Pakistan), affectant les échanges commerciaux et la vie de populations habituées à passer d'un côté à l'autre.

« Au cours des trois derniers mois de 2025, 70 civils ont été tués et 478 blessés en Afghanistan par des actions attribuées aux forces pakistanaises », selon un rapport de la mission des Nations unies en Afghanistan (Unama) publié le 8 février. Les affrontements les plus violents entre les deux pays voisins en octobre ont causé la mort de 47 civils afghans, dont neuf le 15 octobre à Kaboul. « Le nombre de victimes civiles dans des affrontements transfrontaliers entre le 1er octobre et le 31 décembre 2025 dépasse de loin le nombre enregistré annuellement » depuis 2011, ajoute l'Unama.

AFP

TÉLÉ

VISION



france•2 L'art du crime

21h10



Une professeure de dessin, grande admiratrice de Paul Cézanne, est assassinée précisément au moment où son mari l'appelle, croyant enfin avoir trouvé le bon point de vue pour peindre la montagne Sainte-Victoire, sur les traces de son maître.

TF1 SÉRIES FILMS

Jours de tonnerre

21h10



Cole Trickle, jeune, talentueux et déterminé, il ne rêve que d'une chose : triompher à la légendaire course de Daytona, là où les moteurs rugissent et où les légendes se forgent.

TMC

Le Jour d'après

21h25



Lors d'une conférence, le climatologue de renommée mondiale Jack Hall alerte sur une menace imminente : le dérèglement des courants océaniques pourrait déclencher des événements climatiques extrêmes.

W9

Transformers : Rise of the Beasts

21h10



En 1994, alors que le monde humain ignore encore l'existence des géants mécaniques qui se cachent parmi eux, une guerre silencieuse se prépare.

france•3 La vache

21h10



Fatah mène une existence simple mais comblée. Paysan au cœur tendre, il partage ses journées entre les soins qu'il prodigue à sa terre, les éclats de rire de ses deux filles et les moments précieux passés aux côtés de sa femme.

CANAL+ B.R.I

21h10



Associée au groupe de la BRI PP, le groupe de Saïd se prépare à intervenir tandis que les braqueurs débarquent sur le cargo....

T8

Person of Interest

20h55



La machine, qui semble infectée par un virus, n'a pas donné de numéros depuis près de dix jours. Finch pense qu'elle est toujours active mais incapable de communiquer.

23 milliards de vues : Hélène Rollès bat un record mondial avec sa performance en Chine



Hélène Rollès a un lien très particulier avec la Chine. Sa chanson "Je m'appelle Hélène" a fait d'elle une artiste reconnue dans le pays, ce qui lui a permis de se produire le 16 février dernier au Gala de la Fête du Printemps 2026. En direct sur la chaîne CCTV, la comédienne des "Mystères de l'amour" a interprété un magnifique duo avec le chanteur américain John Legend. Tous les deux ont repris le morceau "Beauty and the Beast", bande originale du film "La Belle et la Bête" des studios Disney. Une performance suivie par plus de 800 millions de téléspectateurs et qui vient de battre un record !

Quelques jours après cette prestation très commentée, Hélène Rollès vient d'annoncer qu'elle avait été visionnée 23 milliards de fois, tous réseaux confondus. Un record d'audience qui prouve une fois de plus la popularité de la chanteuse qui, à l'automne, partira en tournée en Chine pour 8 dates, avec des arrêts prévus à Pékin et Shanghai. Son album "Hélène 2024" sera même commercialisé là-bas, ce qui devrait maintenir ce lien précieux qu'elle tisse avec le public chinois.

Interviewée, Hélène Rollès a réagi après son passage sur scène : « Ce spectacle m'a profondément marquée. Il y a énormément de participants, la production est immense, c'est tout simplement incroyable. Cette émission est vraiment unique au monde. Je pense sincèrement que c'est le programme le plus spectaculaire qui existe. Je suis extrêmement heureuse d'avoir pu en faire partie ».

Très attachée à la Chine, qu'elle a déjà visité en famille, et habituée des coutumes locales, l'interprète du titre "Le miracle de l'amour" a également confié : « J'ai véritablement adopté la Chine comme ma seconde patrie. J'aime énormément la culture chinoise. Partout où l'on va, on trouve une cuisine délicieuse. Les gens sont aimables, hospitaliers, toujours souriants et respectueux. La culture est extraordinaire. Je me sens très bien ici ».

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LE 76E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN

"Yellow Letters" d'İlker Çatak remporte l'Ours d'or



La 76e édition du Festival international du film de Berlin (12-22 février) s'est clôturée, samedi soir, par la traditionnelle cérémonie de remise des prix. Le jury de la compétition internationale, présidé par Wim Wenders, a décerné l'Ours d'or du meilleur film à "Yellow Letters" du réalisateur turc İlker Çatak. Le Grand Prix du Jury de l'Ours d'Argent a été décerné au film turc "Salvation" d'Emin Alper. L'Ours d'Argent du jury a été décerné à "Queen at Sea" de Lance Hammer. L'Ours d'Argent du meilleur réalisateur a été décerné à Grant Gee pour "Every-

body Digs Bill Evans". L'Ours d'Argent de la meilleure actrice a été décerné à Sandra Hüller pour son rôle dans "Rose". "Chronicles from the Siege" (Algeria/France/Palestine), du Syro palestinien Abdallah Al-Khatib a quant à lui reçu le Prix du Meilleur Premier Film du GWFF pour sa capacité à saisir des moments d'humanité et des éclairs d'humour dans un paysage apocalyptique. L'Ours d'Argent de la meilleure performance dans un second rôle a été décerné conjointement à Tom Courtenay et Anna Calder-Marshall pour "Queen at Sea". L'Ours d'Argent du meilleur

scénario a été décerné à Geneviève Dulude-De Celles pour "Nina Roza". L'Ours d'Argent pour une contribution artistique exceptionnelle a été décerné au documentaire américain "Yo (Love Is a Rebellious Bird)" d'Anna Fitch. Le jury de Perspectives – composé de Sofia Alaoui, Frédéric Hambalek et Dorota Lech – a particulièrement apprécié "Forest High" de Manon Coubia, lui décernant une Mention Spéciale pour son atmosphère envoûtante et mystérieuse. Parmi les autres prix, le Prix du documentaire de la Berlinale a été décerné à "If

Pigeons Turned to Gold" de Pepa Lubojacki. Des mentions spéciales ont également été attribuées à "TUTU" de Sam Pollard et Sometimes, "I Imagine Them All at a Party" de Daniela Magnani Hüller. L'Ours d'or du meilleur court métrage a été décerné à "Someday a Child" par la libanaise Marie-Rose Osta. Enfin, le prix Cupra du meilleur film a été décerné à "Kleptomania de Jingkai Qu" et le prix du jury de l'Ours d'Argent est allé à "A Woman's Place Is Everywhere" de Fanny Texier.

N.C

Festival de chant religieux pour les jeunes à : Lancement de la 6^e édition

La 6^e édition du Festival de chant religieux pour les jeunes a débuté, vendredi soir. L'ouverture de la nouvelle édition a été marquée par la présence du public venu nombreux, qui a apprécié le programme à l'affiche notamment les chants religieux magnifiquement interprétés par les troupes "El Bahdja" et "Ranim", et la prestation de la fanfare, outre l'hommage rendu aux organisateurs de la manifestation. Cette manifestation vise à renforcer l'esprit patriotique et à valoriser le patrimoine culturel national chez les nouvelles générations en sus de promouvoir l'échange d'expériences entre les troupes professionnelles et amatrices de l'Inchad". La 6^e édition du festival qui se poursuivra jusqu'au 16 mars, verra la participation de 115 troupes de l'Inchad actives au niveau de 57 communes, une compétition destinée aux jeunes dans la catégorie des moins de 16 ans et une catégorie des plus de 16 ans parmi les adhérents des différents établissements de jeunesse, d'associations et du mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA) et anciens membres du SMA de la wilaya d'Alger, versés dans le chant religieux". La compétition sera organisée via les espaces des maisons de jeunes de la wilaya d'Alger, et ce, en trois étapes, avec au premier prime, des qualifications préliminaires générales, au deuxième prime, la sélection de 12 troupes (6 troupes de l'Inchad dans chaque catégorie), et au dernier prime qui aura lieu au Palais des expositions (Pins maritimes), la compétition entre les 3 premières troupes lauréates qualifiées dans chaque catégorie".

R.CS

El-Bayadh : Une animation culturelle diversifiée pour le mois de Ramadhan

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya d'El Bayadh a mis en place un programme intellectuel et culturel dense et porteur de sens pour l'ensemble du Ce programme, élaboré par la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir d'El-Bayadh, comprend des soirées dédiées aux enfants autour du thème "Extraits de la vie sainte du Prophète", ainsi que des ateliers de lecture, de dessin et d'arts plastiques. Une exposition de plus de 60 œuvres artistiques, avec la participation des artistes Kadem Ahmed et Stiti Ahmed, est également prévue. Le programme propose aussi des soirées animées par les troupes des associations folkloriques "Chabab El Baroud" et "El Dji Essaad", ainsi qu'une représentation théâtrale assurée par l'association culturelle de wilaya "El Ilham" d'Oran. Une fresque artistique intitulée "Ensemble, semons le bien durant Ramadhan" sera également réalisée. Par ailleurs, la bibliothèque principale de lecture publique "Chahid Erreg El Hadi" et ses bibliothèques communales affiliées ont mis en place un programme varié, incluant notamment la 10^e édition du concours de mémorisation et de psalmodie du Coran "El Moujawid Essaghir", ainsi que le concours "El Mouhaddith Essaghir". D'autres activités intellectuelles et créatives, telles que des ateliers de calligraphie, de dessin, de lecture, de résumé, de conte, de travaux manuels et des jeux éducatifs, sont également au programme.

R.C

Sidi Bel-Abbes : Un programme riche et varié pour animer le mois sacré

Les services de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont élaboré un programme riche et diversifié à l'occasion du mois de Ramadhan, couvrant l'ensemble des 52 communes de la wilaya. Ce programme d'animation comprend une série d'activités religieuses, culturelles et sportives, destinées à dynamiser à la fois la scène locale, embellir l'atmosphère spirituelle et consolider les valeurs de solidarité et d'entraide. Concernant les activités à caractère religieux, le programme prévoit l'organisation de 56 concours au profit de différentes catégories, notamment en mémorisation et récitation du Saint Coran. Il est également prévu un concours de mémorisation destiné aux personnes en cours d'alphabetisation, un autre au profit des personnes aux besoins spécifiques et des pensionnaires des établissements pénitentiaires, ainsi que des concours de mémorisation du Coran en langue des signes pour les malentendants. Des concours de mémorisation des hadiths et du plus bel appel à la prière (adhan) figurent également au programme. Par ailleurs, 140 conférences et cours religieux seront organisés à travers les différentes communes, en plus de 150



campagnes de sensibilisation destinées aux diverses franges de la société, visant à consolider les valeurs religieuses et à promouvoir la culture de solidarité. Dans le même cadre, une coordination a été établie avec la Direction de la jeunesse et des sports pour l'organisation de 65 conférences supplémentaires au sein des maisons de jeunes. Ces rencontres, animées par des imams, seront accompagnées de campagnes de sensibilisation spécialement dédiées aux

jeunes, portant notamment sur la lutte contre la drogue, les addictions et les comportements à risque. Dans le domaine culturel, le programme comprend l'organisation de 24 concours intellectuels, éducatifs et artistiques, sept conférences et rencontres intellectuelles et religieuses, sept soirées musicales consacrées aux chants religieux (madih), six représentations théâtrales et soirées "conteur", ainsi que quatre cafés culturels.

Mostaganem: Lancement du programme culturel "Layali Ramadhan"

Les activités du programme culturel «Layali Ramadhan» ont été lancées dans la wilaya de Mostaganem. Organisé à la salle de spectacles Mustapha Abderrahmane, de la Maison de la culture Ould-Abderrahmane Kaki, au chef-lieu de wilaya, ce programme s'étalera du 20 février au 15 mars. Il prévoit 16 soirées artistiques animées par des artistes représentant divers genres musicaux, notamment le chaâbi et l'andalou, ainsi qu'une représentation théâtrale l'œuvre de l'Association El-Meddah de théâtre. Le coup d'envoi a été donné vendredi avec une série de soirées consacrées au chaâbi, programmées jusqu'au 2 mars, avec la participation d'artistes venus de plusieurs wilayas du pays, dont Abdelkader Chaou, Mourad Djafri, Abdelmadjid Boumaâza et Derich Dahmane. Ces soirées seront suivies, à partir du 4 mars, de quatre rendez-vous dédiés à la musique andalouse, animés par les associations « Ennahda » d'Oran, « Ibn Badja » et « El-Fen wa Ennachat » de Mostaganem, ainsi que par l'artiste de malouf d'Annaba, Moubarek Dekhla. Les soirées « Layali Tarawih », prévues du 12 au 15 mars, seront consacrées aux chants religieux (inchad) et au samaâ soufi. Elles réuniront l'Association « El-Manara wa Sada Edhahra », le mouchid mostaganémois Khaled Mezouaghi, la coopérative culturelle « Tafetika » d'El Eulma (Setif), l'Association « El Oroua El Wouthqa » d'Oran ainsi que l'Association « El Ajjal Essaïda » de Ghardaïa. Par ailleurs, la Direction de la culture et des arts a indiqué que ce programme marquera également la célébration de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) à travers une manifestation spéciale animée par des artistes féminines de différents genres musicaux et des poétesses en arabe classique et en malhoun. La Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars) sera, quant à elle, commémorée par des spectacles et des activités récréatives organisées au centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux de la commune de Mazagan.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTEWilaya De Tizi-Ouzou
Direction De la santé et De la population
Etablissement Public Hospitalier D'AzazgaNIF : 40801600001504500104
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247, du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, l'Etablissement Public Hospitalier d'AZAZGA informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert N°02/2025 du 28/12/2025, paru dans les quotidiens nationaux «EL EKHBARIA» en Arabe du 28/12/2025 et «LA NATION» en français du 29/12/2025, Ainsi que le BOMOP en français et en arabe de la semaine du 04 au 10 Janvier 2026, relatif à l'approvisionnement en médicaments et produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux, pour l'année 2026, qu'à l'issue de l'ouverture et l'analyse des offres, les résultats sont comme suit:

Désignations	Entreprise et son NIF	Montant en TTC	Note offre Technique (40pts)	Note offre Financière Moins disant
LOT N°1: Consommable general hospitalier	EURL AML MEDICAL SERVICES NIF : 000116001425954	Min : 5 715 763,60 DA TTC Max : 7 431 440,20 DA TTC	25 pts/40	Le moins disant
LOT N°2 : Consommable de laboratoire	SARL CELABO NIF : 001716104378073	Min : 2 105 452,00 DA TTC Max : 2 467 700,75 DA TTC	25 pts/40	Le moins disant
LOT N°3: Antiseptiques	EURL SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PARAPHARMACEUTIQUE SEDIK NIF : 002102090730620	Min : 517 800,00 DA TTC Max : 622 860,00 DA TTC	31pts/40	Le moins disant
LOT N°4 : Réactifs de laboratoire	SARL HORIZON PLUS MEDICAL NIF : 000316002159947	Min : 13 251 185,50 DA TTC Max : 16 329 846,40 DA TTC	41 pts /40	Le moins disant
LOT N°5 : Articles de Pansements	SPA SOCOTHYD NIF : 099935072289466	Min : 7 290 225,60 DA TTC Max : 8 703 915,85 DA TTC	33 pts/40	Le moins disant
LOT N°6 : produits dentaires	SARL GHAK MBIDICAL NIF : 001415004950031	Min : 391 850,00 DA TTC max : 553 985,00 DA TTC	20 pts/40	Le moins disant
LOT N°7 : Produits et consommable de dialyse	SARL IMC NIF : 099916000780112	Min : 49 532 227,43 DA TTC Max : 58 745 729,39 DA TTC	25 pts/40	OFFRE UNIQUE
LOT N°8 : Produits d'anesthésie et de réanimation	EURL NEW MEDICAL ALGERIE NIF : 002016104800708	Min : 823 639,50 DA TTC Max : 1 151 766,75 DA TTC	25 pts/40	Le moins disant
LOT N°9: Films numériques	EURL SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PARAPHARMACEUTIQUE SEDIK NIF : 002102090730620	Min : 7 092 400,00 DA TTC Max : 8 415 680,00 DA TTC	20 pts /40	Le moins disant
LOT N°10 : Consommable non tisse	SPA HYGIMED NIF : 000616097375008	Min : 3 069 010,00 DA TTC Max : 3 565 240,00 DA TTC	36 pts /40	Le moins disant

Conformément aux articles 82 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15-247, du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse nationale, la presse écrite et la presse électronique agréée, auprès de la Commission des marchés de l'établissement public Hospitalier d'Azazga. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services économiques de l'EPH d'AZAZGA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LA NATION 23/02/2026

ANEP 2616006157

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BEJAIA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE SEDDOUK

NIF N° : 000706265086240

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023, fixant les règles générales aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement public de santé de proximité de seddouk informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01 /2026, portant sur la fourniture en produits pharmaceutiques répartis en 08 lots, pour l'année 2026, paru dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans les organes de la presse, lancée le 27/12/2025, qu'après l'analyse des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot 01 : Fourniture Réactif de laboratoires

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Observation
1	EURL ETOILE DENTAL NIF : 002116101683585	40/50	MIN : 4 413 352,30 DA MAX : 8 851 409,00 DA	(20) vingt heures	offre moins disante

Lot 02 : Fourniture Films et produits d'imagerie médicale

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Observation
1	SARL ACW HEALTH CARE NIF : 00143507267825735002	40/50	MIN : 1 297 100,00 DA MAX : 1 657 670,00 DA	(18) Dix-huit heures	offre moins disante

Lot 03 : Fourniture Articles de Pansements

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de livraison	Observation
1	EPE SPA SOCOTHYD NIF : 099935072289466	35/50	MIN : 3 417 544,50 DA MAX : 3 577 735,00 DA	MIN : 2 417 544,50 DA MAX : 3 577 735,00 DA	(04) quatre jours	offre moins disante

Lot 04 : Recharge Obus D'oxygène Gazeux Médical avec annuité bouteilles

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Observation
1	SPA LINDE GAS ALGERIE NIF : 000016001294328	40/50	MIN : 444 453,00 DA MAX : 592 370,10 DA	(24) vingt-quatre heures	offre moins disante

Lot 05: Fourniture Instrument médicaux et Dentaire

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Observation
1			Infructueux		Absence d'agrément exigé dans les conditions d'éligibilité

Lot 06 : Fourniture Consommable de laboratoire

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Observation
1	SARL ALGERIAN MEDICAL DEVICE NIF:001116098734677	50/50	MIN : 1 046 879,63 DA MAX : 1 746 253,31DA	(24) vingt-quatre heures	offre moins disante

Lot 07 : Fourniture Consommable Médicale

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Observation
1	EURL YAICHE MEDICAL NIF :001206018739493	50/50	MIN : 1 787 738,75 DA MAX : 6 450 066,40 DA	(24) vingt-quatre heures	offre moins disante

Lot 08 : Fourniture produits et consommables dentaires

N°	Soumissionnaires Attributaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Observation
1	EURL ALMEDEQUE NIF : 001702090691591	40/50	MIN : 1 620 254,30DA MAX : 3 268 311,40DA	(24) vingt-quatre heures	Offre moins disante.

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023, fixant les règles générales aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Les soumissionnaires qui désirent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres technique et financières peuvent se rapprocher de l'Etablissement public de santé de proximité de seddouk, dans les trois (03) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis d'attribution.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente, dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, ou dans les quotidiens nationaux.

LA NATION 23/02/2026

ANEP 2616006094

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 décès et 194 blessés ces dernières 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 194 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés à Oran, avec 2 morts et 3 blessés, et à Chlef, avec 2 décès, a précisé la même source.

GRÈCE

5 morts et 20 disparus après le naufrage d'une embarcation de migrants

Cinq migrants ont été confirmés morts et au moins 20 autres sont toujours portés disparus après le naufrage tôt samedi d'un bateau en bois transportant des dizaines de personnes dans les eaux au sud de la plus grande île de Grèce, la Crète, ont indiqué les autorités dans un nouveau bilan. Le tragique incident s'est produit à environ 15 milles nautiques (27 km) au sud de Kala Limena, une localité côtière sur la rive sud de la Crète, selon la garde-côte grecque. La chaîne de la télévision publique

grecque ERT a rapporté que la tragédie s'est produite lorsque l'un des deux navires commerciaux dépêchés par le centre national de recherche et de sauvetage s'est approché du bateau en bois des migrants. Alors que les passagers tentaient de grimper à une échelle descendue du navire, beaucoup se sont déplacés simultanément d'un côté de l'embarcation surchargée, provoquant son chavirement.

Un cargo battant pavillon panaméen a secouru 20 personnes, tandis que des navires des garde-côtes helléniques et de l'agence des frontières de l'Union européenne, Frontex, ont récupéré trois corps. Deux autres ont été retrouvés plus tard en mer. Les survivants ont déclaré aux sauveteurs qu'environ 50 personnes se trouvaient à bord, ce qui fait craindre que le bilan ne s'alourdisse. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent. Des navires des garde-côtes, des navires marchands de pas-

sage, un hélicoptère et un avion militaire ont été déployés. La Grèce, située à la pointe sud-est de l'Europe, reste une porte d'entrée majeure pour les migrants et les réfugiés qui tentent d'atteindre l'Union européenne par voie maritime.

GLOBAL AFRICA TECH 2026

Le ministère annonce l'ouverture des inscriptions

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour

participer à l'événement continental phare dans le domaine des télécommunications et des technologies "Global Africa Tech 2026", qui se tiendra, fin mars prochain, en Algérie, sous le slogan "Tous les réseaux, une seule convergence". Les inscriptions à cette manifestation, qui aura lieu au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal, du 28 au 30 mars prochain, sont ouvertes sur son site officiel : <https://register.glo-balafricatech.com/en>, a précisé la même source. Cet événement, qui devrait connaître "une large participation de milliers de professionnels, d'experts et de représentants d'institutions et d'entreprises technologiques", s'inscrit en droite ligne avec la vision commune d'une Afrique numériquement unifiée, à travers l'intégration des réseaux terrestres, spatial et maritime, outre la mise en place d'un système de télécommunications moderne, sécurisé et durable.

HCA

Des chercheurs universitaires honorés

Le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) a organisé, samedi soir à Alger, une cérémonie en hommage à un groupe de chercheurs universitaires pour leur contribution à la promotion de la langue amazighe en Algérie dans toute sa diversité linguistique. Lors de la cérémonie, qui s'est tenue à la Résidence des magistrats, dans le cadre du programme du HCA célébrant la Journée internationale de la langue maternelle (21 février), et ce, en présence du Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, du coordinateur de la commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi et du représentant du ministère de la Justice, Ahmed Amine Boughaba, des chercheurs universitaires et un acteur associatif, qui ont contribué à la promotion de la langue amazighe dans toute sa diversité linguistique, ont été distingués. Il s'agit de Mohamed El Hadi Hareche, chercheur et professeur d'Histoire antique

et anthropologue, principalement associé à l'université Alger 2, Farid Benramdane, expert en onomastique, Mohand Zer-doumi, auteur de travaux de recherche académique en psychologie et acteur dans la promotion du patrimoine littéraire amazigh, Yacine Zidane, chercheur, traducteur et auteur de plusieurs ouvrages sur la langue et la culture amazighes et Abdelaziz Abdellah, porteur de patrimoine oral amazigh et membre de l'association "Izelwan" (Poèmes) de Ghardaïa, associée à plusieurs activités et manifestations organisées par le HCA pour la promotion de Tamazight. La cérémonie a été également marquée par la remise d'attestations "honorifiques" aux participants à la Journée d'étude "La langue amazighe dans le système judiciaire national: vers la consécration de Tamazight dans la pratique judiciaire et professionnelle", organisée samedi à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa (wilaya de Tipasa).

ALGER

Saisie de plus de 24 kg de kif traité

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours de la semaine dernière, à l'arrestation de 7 individus et à la saisie de plus de 24 kg de kif traité, a indiqué, samedi, un communiqué des mêmes services. "Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, relevant de la 1ère circonscription de la Police judiciaire d'Alger Centre, ont procédé, la semaine écoulée, à l'arrestation de 7 individus, ainsi qu'à la saisie de plus de 24 kg de kif traité", a précisé la même source.

Cette opération fait suite à "des investigations de terrain, ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de stupéfiants. Les individus de ce

réseau ont été identifiés puis arrêtés avec la saisie de cette quantité de drogue". Menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'opération a permis la saisie d'une quantité de kif traité de 24,3 kg, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 220 millions de centimes provenant des recettes du trafic, ainsi que de 7 véhicules touristiques utilisés pour le transport de ces substances".

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Sidi M'hamed, pour "trafic illicite de stupéfiants, délit d'importation illégale de drogue, trafic de stupéfiants dans le cadre d'un groupe criminel organisé, stockage, exposition, vente, transport et blanchiment d'argent", a ajouté le communiqué.

JO-2026

1,3 million de billets vendus pour la quinzaine olympique

Quelque 1,3 million de billets pour suivre les épreuves des JO-2026 ont été vendus, soit 88% du total des tickets disponibles, a annoncé, hier, le patron du comité d'organisation Milano Cortina 2026, Andrea Varnier. "Nous avons atteint le chiffre d'1,3 million de billets vendus, un chiffre très élevé, plus élevé que ce que nous avions anticipé", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. "Les spectateurs italiens représentent 37% de ces acheteurs, ceux venant de l'étranger 63% avec l'Allemagne en première place avec 15%, suivie des Etats-Unis (14%), puis la Grande-Bretagne, la Suisse, les Pays-Bas, la France et le Canada", a-t-il détaillé. En ce qui concerne les sports,

un seul s'est disputé à guichets fermés, "et c'est assez incroyable", a remarqué M. Varnier: il s'agit du ski-alpinisme qui faisait ses débuts olympiques à Bormio. "Le ski-alpinisme a connu des débuts phénoménaux, dans une atmosphère vraiment incroyable. Il faut aussi rappeler qu'il y avait très peu de sessions (trois épreuves au programme sur deux jours, NDLR), c'est donc plus facile de vendre 100% des billets", a expliqué le dirigeant de Milano Cortina 2026. Parmi les sports les plus populaires se trouvent le patinage de vitesse, très populaire aux Pays-Bas (95% de billets vendus), le short track (95%), le patinage artistique et le hockey sur glace (93% chacun).

LA NATION

Lundi 23 Février 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:03	13:00	15:49	18:33	20:02

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBES

Ouverture d'un "Fab Lab" en soutien à l'innovation

L'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes a annoncé l'ouverture officielle de son "Laboratoire de fabrication" (Fab Lab) au profit des étudiants et des chercheurs, dans une démarche stratégique traduisant l'orientation de l'Etat vers le renforcement de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et l'ancrage de la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, a indiqué, hier, la cellule de communication de l'établissement. La même source a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des étudiants, notamment ceux concernés par l'arrêté ministériel 1275 et son arrêté complémentaire 008, afin de transformer leurs idées et projets académiques en prototypes et en produits industriels commercialisables. Elle vise à mettre à leur disposition un environnement technologique intégré permettant le prototypage rapide et le développement local des innovations, contribuant ainsi à la réduction des importations et au renforcement de la dynamique de l'économie nationale fondée sur le savoir. Dans ce contexte, le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a affirmé



que l'établissement mobilise l'ensemble de ses moyens matériels et humains pour soutenir "l'étudiant entrepreneur", soulignant que le "Fab Lab" constitue une pierre angulaire dans la concrétisation de la vision de l'université visant la mise en œuvre sur le terrain de projets innovants à caractère économique, a ajouté la même source. Le laboratoire s'appuie sur des technologies avancées, notamment la numérisation tridimensionnelle, l'ingénierie inverse et l'impression 3D, permettant de redessiner et d'améliorer des pièces industrielles, ainsi que de produire des prototypes de haute précision à moindre coût. Il offre également un espace pratique pour tester des idées et développer des solutions tech-

niques, dans le cadre d'une approche appliquée renforçant les compétences des étudiants et soutenant leurs capacités créatives. Dans ce cadre, les étudiants bénéficient d'un accompagnement technique direct assuré par le Dr Larbi Nehari, garantissant le respect des normes industrielles en vigueur et le développement de projets susceptibles d'être transformés en startups ou en micro-unités de production. L'université a invité l'ensemble des étudiants et porteurs d'idées innovantes à tirer profit de cet espace technologique, dans une démarche concrète vers une université productive et innovante mettant le savoir et la recherche scientifique au service du développement économique national, selon la même source.

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10.000 BUS

Réception de 435 bus aux ports d'Alger et de Djen Djen

L'établissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a réceptionné, hier, 338 bus de différentes catégories au port d'Alger et 97 autres au port de Djen Djen, livrés par le partenaire chinois, dans le cadre du programme d'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvel-

lement du parc national de transport de voyageurs. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national des bus de transport de voyageurs.

La concrétisation de ce programme est supervisée par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. La réception d'autres bus importés auprès des partenaires étrangers, notamment la République populaire de Chine et la République fédérale d'Allemagne, se poursuit.